

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq-cent-quarante-et-unième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 30 juin 2020, à 15 h 5

Président : M. Robert Müller Autriche



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1541^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Le premier orateur sur ma liste est M. Hwang, Ambassadeur de France, qui sera suivi par le Représentant de la Fédération de Russie. Je donne à l'Ambassadeur Hwang la parole.

M. Hwang (France) : Monsieur le Président, permettez-moi de dire quelques mots en complément de la déclaration de l'Union européenne sur laquelle ma délégation s'aligne pleinement.

Je me réjouis que la Conférence puisse se réunir aujourd'hui en dépit des circonstances un peu particulières. Je saisis cette occasion pour vous marquer tout mon soutien dans votre rôle de présidence de la Conférence du désarmement. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Ambassadeurs d'Argentine, de Tunisie et de République de Corée. Je leur souhaite plein succès pour l'accomplissement de leur mission.

Nous traversons une période très spéciale emprunte de paradoxes. D'une part la crise provoquée par la pandémie de COVID-19 a considérablement freiné l'activité dans notre secteur, empêché tout dialogue soutenu, induit le report voire l'annulation de réunions importantes. D'autre part, la menace continue que représente la prolifération des armes de destruction massive, les développements récents intervenus sur la scène internationale et le regain de tension impactent notre sécurité collective, rendant le dialogue d'autant plus important. Nous le savons, la crise du désarmement préexistait à la COVID-19, mais les débats autour de la COVID-19 et de ses conséquences laissent planer le risque de tensions durablement accrues. Nous ne devons pas laisser la crise actuelle impacter encore plus profondément le régime multilatéral caractérisé par la systématisation des rapports de force et l'intensification de la compétition internationale. Au contraire, nous devons renouer avec le multilatéralisme du désarmement efficace et responsable. Efficace, c'est-à-dire inclusif, responsable, c'est-à-dire qui serve effectivement la sécurité et la stabilité internationales, qui prenne en compte les intérêts de sécurité de tous et, en particulier, de ceux qui respectent et appliquent les normes collectives. Ceci passe par une régénération de la Conférence du désarmement. Pour la France, la Conférence du désarmement demeure une enceinte incontournable. Mon Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères est venu le rappeler dans l'autre salle le 24 février dernier. La Conférence du désarmement a su produire des traités essentiels pour la stabilité stratégique. C'est là le cœur de son mandat. Il n'a malheureusement pas été possible de s'accorder en début d'année sur un programme de travail en dépit des efforts intenses entrepris par les six Présidents de la session annuelle.

Cette année comme les années précédentes, nous déplorons ce blocage durable de la Conférence, même si cela n'ôte pas son intérêt, bien au contraire. Aujourd'hui plus que jamais, il est de notre responsabilité collective de faire le meilleur usage de la Conférence comme enceinte privilégiée de dialogue sur les enjeux de désarmement, en évitant toute politisation. Pendant cette pause forcée, nous avons réalisé à quel point l'absence de dialogue manquait cruellement et qu'un système multilatéral sans la Conférence du désarmement serait un système bancal.

Le maintien d'un dialogue stratégique solide nous permettra de contrer le retour d'une course aux armements conventionnels ou nucléaires. Un tel dialogue contribuera aussi à nous rapprocher des conditions permettant une reprise des négociations conformément au mandat de la Conférence. C'est pourquoi nous saluons la reprise des séances de la Conférence du désarmement afin de prendre la mesure des développements récents et donner à chacun l'opportunité de faire entendre sa voix. Il nous paraît essentiel que la Conférence du désarmement génère des discussions approfondies en lien avec les quatre sujets principaux à son ordre du jour. En particulier, nous encourageons les présidences actuelles et à venir, dans la continuité de la présidence australienne, à favoriser des échanges sur les thèmes suivants.

Premièrement, le désarmement nucléaire, en lien avec la réduction des risques stratégiques. La France appelle régulièrement, y compris par la voix du Président de la République dans son discours du 7 février dernier, les autres États dotés d'armes nucléaires à présenter publiquement, comme elle le fait elle-même, les fondamentaux de leur doctrine nucléaire et à poursuivre le dialogue sur les doctrines engagées entre les cinq États dotés d'armes nucléaires que sont la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Russie et la

Chine. Cet effort contribue à accroître la transparence et la confiance mutuelle entre eux, et il est donc essentiel pour préserver notre sécurité collective et réduire les risques stratégiques.

Deuxièmement, en matière de désarmement nucléaire, vous savez toute la priorité que mon pays attache à la négociation sans plus tarder d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes sur la base du document CD/12/99 et du mandat qu'il contient.

Troisièmement, la sécurité spatiale. Ce sujet stratégique majeur engage notre sécurité collective et nous ne sommes pourtant pas encore parvenus à nous retrouver autour d'un agenda commun pragmatique qui permette d'améliorer concrètement la sécurité de tous. Les menaces spatiales vont croissantes et avec elles les risques d'incompréhension, de perception erronée et de mauvais calculs. Certains comportements affectent durablement l'environnement spatial en créant notamment, intentionnellement, de multiples débris à longue durée de vie. Il devient donc urgent de réduire ces menaces et ces risques et de définir ensemble des normes de comportement responsable dans l'espace.

Pour finir, je dirai à quel point je suis heureux d'entendre vos voix, chers collègues, familières et amicales, les voix qui m'ont manqué pendant ces longues journées et qui font que nous avons enfin recommencé à dialoguer, à renouer cette conversation indispensable pour trouver des solutions. Le respect de nos différences doit s'accompagner d'une écoute aussi fine qu'attentive. Chacun a sa vision d'une paix collective mais il faudra, un jour ou l'autre, que nous mettions en commun ce qui nous unit. En tout cas, sachez que ma délégation et moi-même nous y emploierons pleinement avec force et résolution.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de France pour son intervention ainsi que pour ses mots très aimables vis-à-vis de la présidence.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie, qui sera suivi de l'Ambassadeur Šćepanović, du Monténégro.

M. Belousov (Fédération de Russie) *(parle en russe)* : Monsieur le Président, je tiens d'emblée à exprimer ma gratitude à l'Office des Nations Unies à Genève, au secrétariat de la Conférence du désarmement, à l'Ambassadrice Mansfield et à l'Ambassadeur Müller et aux six Présidents de la présente session pour les efforts qu'ils ont déployés et qui nous ont permis de nous réunir à nouveau au Palais des Nations et de reprendre nos séances plénières.

De plus, M. Gennady Gatilov, Ambassadeur et Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, m'a prié de féliciter les délégations à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence du désarmement. Il espère que durant le temps qu'il nous reste, nous serons en mesure d'examiner dans un esprit constructif et un climat de compréhension mutuelle les points de l'ordre du jour qui sont ô combien essentiels à la sécurité internationale.

Je souhaite par ailleurs la bienvenue aux Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie qui se sont récemment joints à nous.

J'en viens à présent au thème de la séance d'aujourd'hui, lequel revêt une très grande importance aux yeux de ma délégation, parce qu'il nous permet à la fois de mieux comprendre la situation actuelle en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération et de déterminer l'orientation que nous devons suivre.

Il n'est pas exagéré de dire que nous sommes unanimes pour juger que la situation actuelle dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement est extrêmement insatisfaisante. Bien entendu, les délégations peuvent être en désaccord sur les nuances, mais l'immense majorité d'entre elles sont d'accord pour dire que le système de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération que nous avons bâti pendant des décennies subit aujourd'hui une détérioration dramatique. Si nous ne portons pas un coup d'arrêt à ce processus, nous pourrions être témoins de conséquences hautement

imprévisibles et destructrices pour la sécurité internationale, et c'est là un autre point sur lequel il n'existe pas de désaccord entre les États.

Puisque nous avons déjà une vision commune de la situation, la grande question qui se pose désormais est celle de savoir ce que nous devons faire, et je voudrais m'arrêter quelques instants sur ce point. Récemment, un certain nombre d'États ont présenté des initiatives importantes qui concernaient principalement la maîtrise des armements nucléaires et la réduction du risque nucléaire. Ces initiatives, je le souligne, présentent un certain intérêt pour la sécurité internationale. Cependant, les propositions qui ont été faites ne suffiront probablement pas à porter le coup d'arrêt dont je viens de parler, et ce, pour un certain nombre de raisons.

Certaines de ces initiatives ont un caractère limité ou provisoire et elles ne permettront en aucune façon d'empêcher certains États de développer leurs capacités nucléaires militaires. D'autres initiatives sont encore en gestation et leur contenu et leurs objectifs doivent encore être clarifiés.

Cependant, il existe une autre raison qui, de mon point de vue, requiert une attention plus soutenue. Elle tient au fait que, récemment, au lieu d'élaborer avec soin des accords juridiquement contraignant spécifiques qui, conformément à l'esprit et à la lettre de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969, constituent l'ossature des relations internationales, il nous est proposé d'emprunter un chemin plus facile et de fonder notre politique de stabilité stratégique sur des codes de conduite et de vagues arrangements politiques. Qui plus est, rien ne garantit que les promoteurs d'une telle approche respecteront eux-mêmes scrupuleusement ses règles et se conformeront à ces dispositions.

Dans le même temps, ce genre d'approche ressemble davantage à une manœuvre que certains entreprennent pour étouffer les préoccupations suscitées par les tendances de plus en plus négatives qui caractérisent la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération, tout en justifiant parallèlement leurs propres agissements destructeurs. En outre, pour dissimuler leur action perturbatrice et tout faire pour la justifier, ils formulent des accusations sans fondement et parfois même absurdes contre d'autres États.

Nous entendons constamment des propos creux nous annonçant une nouvelle ère dans la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération, mais personne n'a à ce jour été capable de nous expliquer clairement pourquoi cette nouvelle ère devait être édifée sur les ruines de l'ancien monde qui, pour quelque raison, a été déclaré incompatible avec le climat présent. Nul ne sait pourquoi on nous dit que le seul moyen fiable d'assurer la sécurité internationale consiste à nous détourner de nos réalisations passées au lieu de les compléter. Pourquoi devrions-nous renoncer à l'actuel système de traités sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération au lieu de poursuivre nos efforts pour le renforcer ? Pourquoi devrions-nous ignorer des principes de base qui ont fait leurs preuves au lieu de les suivre ou même de les améliorer ? J'aimerais connaître l'origine d'un rejet aussi catégorique des actions précédentes et comprendre quels peuvent être les avantages de l'approche dite normative. Toutes ces questions appellent des réponses très claires.

Ma délégation est d'avis qu'une telle approche, associée aux événements auxquels nous avons assisté récemment et aux signaux envoyés par les responsables politiques et militaires de certains États, nous éloignerait de la résolution des questions urgentes pour nous plonger dans une zone grise faite d'incertitudes et d'imprévisibilité. Vous en conviendrez, un tel climat n'est, à tout le moins, pas souhaitable dans un domaine aussi sensible que celui de la sécurité internationale.

S'agissant de nos efforts communs pour bâtir le futur fondement du droit international sur la maîtrise des armements et le désarmement, je voudrais rappeler un autre élément primordial. Récemment, des efforts soutenus ont été menés pour instiller dans l'opinion publique la perception d'une politique mondiale basée sur une « rivalité entre grandes puissances ». Les choses sont présentées comme si cette rivalité allait déterminer la sécurité internationale à l'avenir. Cette idée, ou plutôt cette approche conceptuelle, est déjà presque perçue comme un axiome. Elle s'infiltré d'un document de doctrine à l'autre comme un dogme incontesté, alors qu'aucun argument cohérent ne plaide en faveur de son exactitude ou de sa validité.

Cette même idée de départ est déjà utilisée comme fondement d'une politique étrangère basée sur un raisonnement particulièrement malsain : l'intensification de la compétition exacerbera les tensions entre États, ce qui conduira inévitablement à une confrontation militaire. Dans cette confrontation, le camp qui disposera de plus de moyens militaires que ses rivaux aura l'avantage, d'où l'insinuation selon laquelle le seul moyen de garantir la sécurité internationale consiste à montrer ses muscles militairement sans restriction ni limite, y compris en adaptant les technologies les plus récentes à cette nécessité.

La perversité et aussi le danger d'un tel raisonnement sont visibles à l'œil nu, mais avant de tenter de s'y attaquer, il convient de noter que l'idée d'une « rivalité entre grandes puissances » qui serait inéluctable n'a jamais fait l'objet d'une quelconque analyse internationale indépendante, impartiale et faisant autorité. Il ne s'agit que d'une construction politique élaborée par l'établissement politico-militaire d'un seul État. En fait, elle n'apporte rien de nouveau puisqu'elle n'est qu'une réédition contemporaine d'un modèle de relations internationales datant de la guerre froide.

Malgré le fait que cette construction n'est l'œuvre que d'un seul État, nous sommes invités à la faire nôtre et à l'employer comme l'étalon or des relations internationales d'aujourd'hui. Malheureusement, certains pays sont prêts à l'adopter, à fonder leur politique étrangère sur elle et même à la transmettre à la communauté internationale. On peut alors légitimement se demander s'il y a véritablement lieu de se précipiter dans cette direction. Il serait peut-être plus judicieux de commencer par procéder à une évaluation sérieuse et approfondie de cette assertion avant de tirer des conclusions et d'échafauder des plans. J'espère que la déclaration faite aujourd'hui par la délégation russe contribuera au lancement de cette réflexion.

Je voudrais souligner certains des points les plus importants.

En premier lieu, ceux qui promeuvent le postulat d'une « rivalité entre grandes puissances » s'avisent de formuler leurs assertions en termes impersonnels, comme si cette opinion était partagée par plusieurs des principaux pays du monde, ce qui donne l'impression d'une vérité objective. Pour sa part, la Russie n'a jamais demandé à qui que ce soit de formuler en son nom de tels jugements quant à notre avenir commun.

Depuis trois décennies, notre pays a toujours agi en partant du principe qu'il ne sera possible d'instaurer une paix durable et de renforcer la sécurité internationale qu'en établissant un dialogue ouvert et constructif et une coopération étroite en vue de résoudre les questions internationales les plus urgentes et de collaborer dans un véritable esprit de partenariat, en tenant compte des intérêts de toutes les parties à un processus donné. L'objectif commun de tous ces efforts a toujours été d'instaurer une sécurité égale et indivisible pour tous les États sans exception.

Notre position, qui demeure inchangée, se justifie pleinement du point de vue historique. Dans le passé, y compris dans un passé très récent, l'on trouve aisément des exemples très révélateurs de la façon dont un État ou une poignée d'États imposent leur vision du monde, avec des conséquences catastrophiques tant pour toute une région que pour l'ensemble de l'humanité. L'article consacré au début de la Seconde Guerre mondiale, récemment publié par le Président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine, portait sur cette thématique précise.

En deuxième lieu, l'acceptation du paradigme de la « rivalité entre grandes puissances », outre qu'il irait à l'encontre non seulement des approches conçues précédemment par la communauté internationale pour résoudre les problèmes du monde, y compris dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, serait contraire à la réalité. Après tout, les instances, plateformes et mécanismes multilatéraux principaux, qui offrent aux États les plus importants une occasion unique de se mettre d'accord, de mettre en place des coopérations et, du même coup, d'éviter la rivalité qui fait naître les risques de conflit, ont été créés de longue date et fonctionnent toujours. C'est tout particulièrement le cas de l'ONU, qui a été créée précisément dans ce but.

De plus, à considérer que les principaux acteurs de ce dispositif sont la Chine, les États-Unis d'Amérique et la Russie, je souligne que les relations entre Beijing et Moscou ne sont pas fondées sur une rivalité ou sur une compétition féroce, mais plutôt sur le partenariat stratégique, le respect mutuel et une coopération mutuellement bénéfique. La Fédération de Russie s'efforce depuis des années d'établir avec les États-Unis des relations fondées sur les mêmes principes. Ce n'est pas de notre faute si nous ne sommes toujours pas parvenus à progresser de manière substantielle dans cette direction. Pourtant, la situation est loin d'être désespérée, comme le montrent par exemple les pourparlers russo-américains consacrés à la maîtrise des armements qui ont eu lieu il y a quelques jours.

La semaine dernière, à Vienne, la Fédération de Russie a réaffirmé qu'elle était intéressée par l'idée d'entretenir un dialogue de fond utile et constructif avec les États-Unis sur tout un éventail de questions et de préoccupations relatives à la maîtrise des armements. Outre les thématiques fréquentes liées à la stabilité stratégique, les délégations des deux pays sont convenues de tenir des consultations concernant tous les aspects de la question de l'espace, la transparence et la vérification concernant la maîtrise des armements nucléaires et les nouveaux systèmes d'armes stratégiques. La volonté exprimée par les deux pays de s'engager dans un programme aussi complet est porteuse de promesses.

Je souligne une nouvelle fois que la Fédération de Russie ne souhaite engager de coopération toxique avec personne, particulièrement si cela risque de contribuer à alimenter les tensions et les confrontations militaires dans le monde, comme l'illustrent non seulement les déclarations des plus hauts responsables politiques russes, mais encore les initiatives que nous proposons dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération. Notons qu'à la différence d'autres initiatives, ces initiatives-là, outre qu'elles sont formulées de manière très claires, comportent des mesures pratiques spécifiques qui sont susceptibles d'inverser les tendances négatives observées en ce domaine.

En troisième lieu, il est absolument évident que le fait de compter sur la force dans les relations internationales n'est en aucune façon compatible avec les restrictions imposées aux États par les instruments internationaux en ce qui concerne l'accumulation d'armes et l'utilisation militaire potentielle des armes existantes. Cela ne fait aucun doute, précisément parce que le paradigme de la « rivalité entre grandes puissances » est promu parallèlement à l'affirmation selon laquelle l'ancien système de maîtrise des armements et les approches du désarmement pourtant réalistes sont inadéquates et inefficaces. On nous demande en fait de rejeter les mécanismes, les instruments et les principes qui sous-tendent le régime des traités sur la maîtrise des armements qui existe encore, fût-ce de façon dégradée.

Nous sommes convaincus que l'actuel régime de traités ne pourra être mis de côté que lorsque les grandes lignes du nouveau système seront au moins mieux comprises. Autrement, nous serons face à un nihilisme juridique international.

Nous croyons qu'en nous fiant uniquement à l'autosuggestion, nous risquons de nous exposer au véritable danger de voir se déclencher une nouvelle course aux armements avec une dimension technologique sans précédent et des conséquences imprévisibles pour l'humanité.

Autre élément d'importance, si les États acceptent le paradigme de la « rivalité entre grandes puissances » et se laissent guider par ce paradigme, ses promoteurs pourront difficilement reprocher à la Russie, par exemple, de moderniser et d'améliorer ses capacités militaires. Après tout, les tenants de ce principe l'appliquent eux-mêmes et nous préviennent qu'à brève échéance, les problèmes du monde seront à nouveau résolus d'une main de fer sous le régime de la loi du plus fort. Dans ce cas, comment se plaindre des États qui ne font que défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur citoyen en employant des moyens militaires adaptés à la situation ?

Même ce bref aperçu du paradigme de la « rivalité entre grandes puissances » montre à quel point il est dangereux pour la sécurité internationale. Que pouvons-nous faire d'autre ? La réponse à cette question pourra sembler simple et banale.

Nous devons nous mettre d'accord, trouver des compromis et entreprendre le laborieux travail consistant à élaborer des décisions consensuelles acceptables par tous les

États concernés. Nous devons faire à cette fin le meilleur usage possible des formats, plateformes et mécanismes multilatéraux existants. Ce genre de travail exclut l'imposition brutale par qui que ce soit de son point de vue ou d'une vision partielle de notre avenir commun. Il requiert au contraire d'associer tous les États concernés, de prendre en compte leurs positions, d'examiner collectivement les nouvelles idées et de rechercher les meilleures mesures à prendre. Tout cela est pleinement compatible avec le principe du multilatéralisme généralement accepté.

Cela veut également dire que chaque État devra faire montre de volonté politique, être capable de souplesse et être prêt à travailler pour un résultat. À en juger par les réalisations que la communauté internationale a été capable d'accomplir dans le passé, une telle approche a déjà prouvé toute sa valeur. Nous sommes convaincus qu'elle confirmera aussi sa viabilité dans l'avenir.

Permettez-moi une dernière observation. Dans les circonstances présentes, la Conférence du désarmement est devenue la principale instance de désarmement. Elle impose aux États membres une responsabilité particulière dans l'examen de l'ordre du jour qui a été approuvé. Cela est particulièrement vrai car l'ordre du jour comporte un certain nombre de points qui sont devenus particulièrement pertinents du point de vue de la sécurité internationale. Notre contribution au régime institué par les traités internationaux sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération et la façon dont nous œuvrerons ensemble au succès des futurs mécanismes multilatéraux de désarmement, qui fixeront dans une large mesure le cadre des efforts que la communauté internationale déploiera pour bâtir l'architecture de la sécurité internationale, dépendent de nous et de nous seuls. Dans ce contexte, il est absolument primordial que nous reprenions notre travail commun.

Je vous remercie de votre attention et je remercie les interprètes pour leur professionnalisme.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie de votre déclaration et des paroles aimables que vous avez adressées à la présidence.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je vais maintenant donner la parole à M. Šćepanović, Ambassadeur du Monténégro, qui sera suivi de M. Liddle, Ambassadeur du Royaume-Uni. Monsieur l'Ambassadeur Šćepanović, vous avez la parole.

M. Šćepanović (Monténégro) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, merci de me donner la parole à ce stade de la séance. Je félicite l'Autriche d'avoir accédé à la présidence. Nous sommes convaincus que votre approche constructive et équilibrée ajoutera de la valeur aux travaux de la Conférence du désarmement.

Je voudrais tout d'abord souligner que le Monténégro suit depuis des années en qualité d'État observateur les travaux de la Conférence avec une attention particulière et qu'il attache une grande importance au mandat unique de cette instance. Il est clair que la Conférence, unique instance multilatérale mondiale de négociation dans le domaine du désarmement, a un rôle irremplaçable à jouer et demeure pertinente, et il est de la plus haute importance qu'elle reprenne son travail de fond. Dans le contexte de la crise mondiale sans précédent provoquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il est primordial de préserver la sécurité collective, la stabilité et l'ordre international basé sur des règles dans le cadre d'un régime multilatéral stable et solide.

L'impasse dans laquelle la Conférence demeure engluée depuis tant d'années montre clairement le besoin d'une volonté politique forte, d'un renforcement de la confiance et d'une flexibilité accrue de la part de tous ses membres. Loin de nous décourager, les leçons du passé doivent au contraire nous donner la force de nous positionner pour l'avenir et de remettre la Conférence sur les bons rails. L'histoire a montré qu'il était important que chacun soit sur la même longueur d'ondes pour garder le rythme, et il est donc crucial que cette importante instance renforce la confiance mutuelle et réduise les tensions.

Cette année, nous sommes les témoins d'une coopération de grande qualité entre les Présidents de la présente session, qui ont élaboré une approche conjointe, et nous saisissons cette occasion pour saluer leurs efforts et appeler à la poursuite de cette pratique positive.

En tant qu'État observateur, le Monténégro est un farouche partisan de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement. Depuis le dernier élargissement, en 2002, beaucoup de pays, dont le mien, font la queue pour devenir membres de la Conférence.

Mon pays appuie par ailleurs les discussions que cette instance consacre à ses méthodes de travail. Nous croyons que l'idée de programme de travail équilibré et complet ne doit pas faire obstacle à un travail de fond sur les questions centrales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Dans ce contexte, nous soutenons l'approche proposée par les Pays-Bas consistant à rechercher les moyens d'adopter une vision plus pragmatique de l'élaboration du calendrier des activités sans perdre un temps considérable en débats de procédure sur l'organisation des travaux. Malheureusement, en réfléchissant au passé, nous pouvons dire que plus de mille heures de travail pour un résultat nul, cela fait en effet beaucoup de temps perdu.

Permettez-moi de souligner que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est un instrument multilatéral essentiel pour garantir la paix, la sécurité et la stabilité internationales et le désarmement nucléaire. Nous appelons à son universalisation et au renforcement de son application. Nous pensons que l'approche graduelle est l'approche la plus réaliste en ce qui concerne le désarmement nucléaire.

Nous souhaitons que de nouvelles initiatives et de nouveaux processus s'engagent aux niveaux international et régional pour restaurer le dialogue et la confiance et promouvoir des mesures propres à renforcer la transparence et la confiance.

Nous espérons que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entrera en vigueur sans tarder. Il importe d'ici là que tous les États maintiennent leur moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires et sur toute autre type d'explosion nucléaire et qu'ils n'entreprennent aucune action contraire aux dispositions du Traité. Dans ce contexte, nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de coopérer dans un esprit constructif, de renouveler son engagement politique en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et de ratifier le Traité.

Le Monténégro est d'avis que la Conférence du désarmement doit immédiatement ouvrir des négociations sur le traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient. Nous saisissons cette occasion pour appeler de nos vœux la préservation du Plan d'action conjoint.

Nous estimons que le nouveau Traité START est de la plus haute importance et accueillons avec satisfaction le dialogue en cours concernant l'avenir de cet instrument au-delà de 2021 et d'autres dispositifs de maîtrise des armements. Nous pensons qu'un format trilatéral qui comprendrait la République populaire de Chine marquerait une nouvelle étape dans le renforcement de l'environnement stratégique mondiale, du désarmement et de l'architecture de la non-prolifération.

Le Monténégro accueillerait avec satisfaction une participation active et égale des hommes et des femmes aux travaux de la Conférence du désarmement, et il souhaite également que la société civile y soit associée.

Mon affectation à Genève prendra fin dans quelques jours et je saisis donc cette occasion pour remercier tous les Représentants pour leur coopération dans le domaine du désarmement. Je souhaite que l'année prochaine, vous puissiez assister au déblocage du travail de fond de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite plein succès.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Šćepanović de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence, et je saisis aussi cette occasion pour lui souhaiter le meilleur dans sa vie personnelle et professionnelle. Je donne maintenant la parole à M. Liddle, Ambassadeur du Royaume-Uni. Il sera suivi du Représentant de l'Indonésie.

M. Liddle (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de saisir cette occasion pour exprimer notre profonde sympathie à tous ceux qui ont perdu des êtres chers et enduré l'épreuve pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et adresser un message de solidarité à tous les pays touchés par cette pandémie. Le défi que le monde doit relever pour faire face à la pandémie est exceptionnel et sans précédent. Jamais la communauté internationale n'a connu pareille difficulté pour travailler ensemble.

En deuxième lieu, je tiens à féliciter l'Ambassadrice Mansfield et la délégation australienne pour leur présidence. Même si les circonstances nous ont empêché de nous réunir, nous leur sommes reconnaissants d'avoir mis à profit le temps dont ils disposaient pour tenir de larges consultations sur la façon de rendre les travaux de la Conférence du désarmement plus efficaces. Nous accueillons avec satisfaction la déclaration faite par l'Ambassadrice Mansfield et les nombreuses propositions intéressantes qu'elle a présentées pour faire avancer nos travaux, propositions que nous étudierons avec la plus grande attention.

En troisième lieu, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir accédé au nom de votre pays à la présidence de la Conférence. Ma délégation est prête à travailler avec vous et nous vous assurons de notre plein appui. En particulier, je tiens à vous remercier, vous, votre équipe, les six Présidents de la session de 2020, le dernier Président de la session de 2019, le premier Président de la session de 2021, nos collègues du secrétariat de la Conférence du désarmement et l'Office des Nations Unies à Genève, de l'effort colossal que vous avez déployé pour que la Conférence du désarmement puisse effectivement se réunir aujourd'hui.

Enfin, en quatrième lieu, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues, les Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie.

Monsieur le Président, dans votre lettre du 12 juin dernier, vous avez déclaré que cette interruption forcée de trois mois était un moment propice à la réflexion. S'il est vrai que nous avons perdu beaucoup de temps – et le report de la Conférence des Parties de 2020 chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires marque un revers particulièrement important – il est aussi exact que nous devons mettre à profit cette période de stagnation pour relancer nos travaux. Dans tous les domaines de la vie, cette crise est une occasion de réfléchir à ce que nous chérissons le plus. Si elle souligne l'importance de la coopération internationale pour résoudre nos problèmes les plus inextricables, elle met aussi en évidence la valeur de la Conférence du désarmement. J'espère que la reprise de nos travaux aujourd'hui marquera la naissance d'un nouvel esprit de coopération.

C'est pour cette raison que nous avons particulièrement apprécié le processus consultatif mené par la présidence australienne et nous saluons votre volonté affichée de le poursuivre. Nous devons, comme l'a indiqué la présidence australienne, mettre à profit le restant de la présente session pour tirer parti de ce processus, que ce soit à travers de nouvelles consultations présidentielles ou dans le cadre de discussions plénières, avant et après l'interruption estivale. Nous pourrions ainsi mettre à profit la session pourtant tronquée de 2020. Si nous comprenons les difficultés, nous espérons néanmoins que les autres présidences pourront revisiter l'idée d'établir leurs propres plans pour le restant de la session afin de permettre aux délégations de s'organiser en conséquence.

Dans l'espoir que nous aurons d'autres occasions de le faire, je m'abstiendrai aujourd'hui de détailler la position de ma délégation au sujet de la situation actuelle. Je voudrais simplement faire écho à ce qu'a dit l'Ambassadrice Mansfield dans sa déclaration concernant la nécessité d'interpréter de manière élargie, créative et flexible le mandat de négociation de la Conférence. Le seul fait que la Conférence jouit de l'autorité nécessaire pour négocier ne signifie pas que nous ne pouvons rien faire d'autre pour l'aider à progresser vers ses objectifs. Nous voulons également faire écho à ce que l'Ambassadrice Mansfield a dit au sujet de la nécessité d'aborder des problèmes apparemment inextricables d'une autre manière, à savoir d'une manière ascendante et en utilisant toute une panoplie d'instruments. Cela est particulièrement le cas de la question de l'espace. En effet, il est de

plus en plus important de traiter les menaces qui pèsent sur les activités spatiales et le fait de nous concentrer sur un traité global régissant les capacités militaires en rapport avec l'espace risque de nous aveugler sur les possibilités qui nous sont offertes de résoudre tout un éventail de questions moins évidentes qui pourraient contribuer au renforcement de la sécurité et de la sûreté de l'espace et de la stabilité et de la prospérité de la terre.

Je voudrais, pour conclure, dire pour mémoire que ma délégation appuie la proposition de la présidence australienne visant à apporter au Règlement intérieure une modification technique visant à le rendre neutre du point de vue du genre. Il y a longtemps que ces modifications auraient dû être adoptées et nous espérons qu'elles réuniront le consensus à la Conférence.

Je vous remercie une fois de plus d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui et je me réjouis des discussions fructueuses que nous pourrions avoir d'ici à la fin de la présente session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Liddle de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais maintenant donner la parole au Représentant de l'Indonésie, qui sera suivi de M. Gabriëlse, Ambassadeur des Pays-Bas.

M. Rosandry (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré que l'Indonésie appuiera constamment les travaux de la présidence et de cette auguste instance. Nous remercions également l'Ambassadrice Mansfield et son équipe, dont la direction éclairée et les efforts inlassables ont contribué à la continuité de l'engagement et de la coordination entre les membres de la Conférence en ces temps extraordinaires. L'Indonésie se joint également aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue aux Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie.

L'Indonésie s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Égypte au nom du Groupe des 21 et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a imposé des défis sans précédents à la diplomatie multilatérale, particulièrement dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, et la Conférence du désarmement ne fait pas exception. S'ajoutant aux difficultés de la Conférence, la pandémie a retardé son travail davantage encore au moment où nous en avons le plus besoin. Avec, entre autres choses, le report de la Conférence des États parties de 2020 chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'Indonésie est d'avis que les États membres de la Conférence devraient faire le meilleur usage du temps restant pour façonner un consensus et résoudre les divergences qui entravent depuis longtemps nos efforts pour parvenir à l'élimination complète des armes nucléaires. Nous pouvons y parvenir en explorant toutes les options possibles, que ce soit lors de séances en présentiel ou en ligne.

À cet égard, l'Indonésie apprécie les efforts déployés par l'Autriche et le secrétariat pour organiser cette séance en prenant dûment en considération la situation actuelle et en veillant prioritairement à préserver la santé, la sécurité et le bien-être de tous les membres de délégation et du personnel des Nations Unies.

Nous sommes tous d'accord pour dire, je crois, que la Conférence du désarmement doit aller de l'avant si elle entend s'acquitter efficacement de son mandat et conserver sa pertinence. Pour y parvenir, elle doit impérativement faire aboutir les négociations sur le programme de travail qui durent depuis trop longtemps.

La position de l'Indonésie à la Conférence du désarmement n'a pas changé. Nous sommes fermement convaincus que le désarmement nucléaire est et doit rester la priorité absolue. La Conférence doit immédiatement négocier, puis conclure, une convention globale sur les armes nucléaires. Nous devons poursuivre la négociation d'un programme échelonné et assorti d'un calendrier spécifique.

Les États dotés d'armes nucléaires doivent également préserver le droit légitime des États non dotés d'armes nucléaires de bénéficier promptement d'un accord efficace,

universel, non soumis à conditions, non discriminatoire et irrévocable sur des garanties de sécurité juridiquement contraignantes. Nous devons promouvoir un traité équilibré répondant aussi bien aux préoccupations des États dotés d'armes nucléaires qu'à celles des États non dotés d'armes nucléaires sur la question de l'arrêt de la production de matières fissiles. Nous engageons également instamment les États membres de la Conférence à s'employer collectivement à contrer les menaces potentielles qu'une militarisation de l'espace extra-atmosphérique et du cyberspace pourraient représenter.

L'Indonésie compte travailler avec chacun d'entre vous pendant cette difficile période. Nous sommes également prêts à appuyer la Conférence du désarmement pour qu'elle reprenne son travail de fond et s'acquitte de son mandat d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Indonésie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et je donne la parole à M. Gabriëlse, Ambassadeur des Pays-Bas. Il sera suivi de M. Gaffey, Ambassadeur d'Irlande.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement en ces temps difficiles. Vous pouvez compter sur le plein appui de ma délégation. Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie. Ils peuvent compter sur l'entière coopération de mon équipe.

Les Pays-Bas souscrivent à la déclaration faite par la Croatie au nom de l'Union européenne et souhaitent ajouter quelques remarques à titre national.

Si nous sommes réunis ici aujourd'hui, Monsieur le Président, c'est à vous que nous le devons, mais aussi aux six Présidents de la session de 2020, dont la coopération au sein de la Conférence cette année est exemplaire, au secrétariat et, bien sûr, au pays hôte, la Suisse.

Nous vivons des temps difficiles en raison de la crise sanitaire et économique mondiale provoquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les tensions nationales et géopolitiques se multiplient. La coopération internationale et multilatérale est essentielle pour relever efficacement ces défis. Il est par conséquent plus que jamais nécessaire que nous, qui travaillons sur les questions touchant à la sécurité multilatérale, reprenions nos travaux d'une manière aussi complète que possible. Pour résoudre ces difficultés, nous devons trouver des moyens de coopérer, être à l'écoute des différents points de vue, comprendre nos préoccupations mutuelles en matière de sécurité et trouver des moyens mutuellement acceptables d'aller de l'avant.

Couper les canaux de communication et interrompre ce dialogue risque de conduire à des malentendus. De plus, le silence actuel est rempli de ce qu'on appelle l'« infodémie », qui ne fait qu'exacerber les tensions. Il est donc grand temps de remettre le mécanisme multilatéral de désarmement en marche.

Cela doit bien entendu se faire d'une manière responsable, en prenant les mesures d'hygiène et de distanciation physique préconisées par notre pays hôte et l'Office des Nations Unies à Genève. Nous devons également rechercher de nouveaux moyens créatifs de conduire la coopération multilatérale, car les restrictions qui limitent nos réunions risquent de durer un moment, et nous devons bien entendu veiller à ce que les principes de base du multilatéralisme que sont l'inclusivité et le multilinguisme soient dûment préservés. La nouvelle « normalité » sera sans doute différente de l'ancienne. Dans ces circonstances incertaines, au lieu de tout arrêter ou de reporter nos travaux, nous devons rechercher des moyens innovants de travailler de la meilleure des manières possibles. Nous ne pouvons pas nous permettre d'arrêter de travailler à l'application des instruments multilatéraux de désarmement que nous avons signés alors que la situation continue d'évoluer sur terre comme dans l'espace. Des mines antipersonnel sont encore posées tous les jours, notamment par des acteurs non étatiques, et elles continuent de faire des victimes. Nous devons continuer à appliquer des mesures de transparence et de confiance dans le domaine de la sécurité et de la sûreté biologiques afin de ne pas devoir faire face un jour à

l'utilisation d'armes biologiques. Nous devons faire en sorte que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires continue de s'appliquer et soit défendu, particulièrement à un moment où certains des principaux accords nucléaires sont de plus en plus fragilisés. Nous devons continuer de veiller à ce que le commerce des armes se pratique de manière responsable et prévenir le détournement des armes légères et de petit calibre. Les régimes et instruments internationaux qui sous-tendent ces actions doivent être surveillés, évalués et actualisés, même si cela doit se faire d'une manière différente et adaptée. La communauté genevoise du désarmement en général et la Conférence du désarmement en particulier ont un rôle à jouer à cet égard.

Les Pays-Bas sont favorables à l'idée consistant à poursuivre le programme de la Conférence du désarmement, comme nous l'avons proposé avant le confinement, sur la base de l'ordre du jour. Nous appuyons les discussions sur la réduction du risque nucléaire, la vérification d'un désarmement nucléaire et, bien sûr, l'interdiction des matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes nucléaires. Nous sommes également favorables à l'idée de partager et d'examiner ensemble nos positions concernant l'espace extra-atmosphérique, une démarche qui marquerait une première mesure immédiate propre à promouvoir la transparence et la confiance dans le but de faire avancer nos travaux sur le point 3 de l'ordre du jour, à savoir la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous sommes très favorables à la poursuite des discussions sur les nouvelles technologies et les nouveaux systèmes d'armes, car les technologies en plein essor dans ce domaine doivent être prises en considération.

Nous sommes par ailleurs ouverts à des discussions sur l'amélioration de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence du désarmement, comme en atteste le document de travail intitulé « Back to basics » (Retour aux fondamentaux) que nous avons présenté l'année dernière. Nous avons eu à l'époque une discussion fructueuse avec la présidence vietnamienne et nous sommes très intéressés par la poursuite et l'approfondissement de cette discussion. Dans ce contexte, nous appuyons pleinement la proposition de l'ancienne présidence australienne visant à faire en sorte que le Règlement intérieur soit neutre du point de vue du genre. Alors que l'actuelle Secrétaire générale de la Conférence est une femme et que plusieurs femmes ont présidé la Conférence, il est plus que temps que nous cessions de parler de ces titulaires de mandat en employant les pronoms masculins « il » ou « lui ». C'est là un archaïsme. Il y a longtemps que cette correction linguistique aurait dû être apportée et elle ne devrait pas entraîner de discussions compliquées.

En conclusion, nous sommes heureux de voir la Conférence du désarmement à nouveau réunie et avons hâte de voir les instances de désarmement passer à la vitesse supérieure au fur et à mesure que la situation sanitaire s'améliorera.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Gabriëlse de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à M. Gaffey, Ambassadeur d'Irlande. Il sera suivi de la Représentante de la Belgique.

M. Gaffey (Irlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Irlande souscrit à la déclaration faite par la présidence de l'Union européenne.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Müller, ainsi que votre équipe, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Soyez assuré de la coopération et de l'appui indéfectibles de ma délégation dans l'exercice de votre importante fonction. J'exprime également notre gratitude à l'Ambassadrice Mansfield et à la présidence australienne sortante pour avoir dirigé les travaux de la Conférence au cours des derniers mois. Alors que la maladie à coronavirus (COVID-19) nous maintenait à distance les uns des autres, vous avez trouvé des moyens de nous faire dialoguer, notamment à travers les vastes consultations informelles que vous avez organisées pour permettre à la Conférence du désarmement de reprendre son travail de fond.

Un multilatéralisme efficace est fondamental pour la politique étrangère de mon pays. La pandémie en cours, qui continue de faire tant de victimes et met à mal les sociétés du monde entier, a bouleversé notre quotidien, mais elle a aussi éclairé notre condition partagée d'humanité et démontré à quel point les institutions multilatérales étaient essentielles pour notre santé, notre prospérité et notre sécurité collectives. La crise exige

que nous renforçons la coopération internationale et agissions en solidarité mondiale face aux problèmes les plus urgents.

Dans ce contexte, n'oublions pas le rôle fondamental que la Conférence du désarmement a joué dans le passé en négociant des traités sur la maîtrise des armements et le désarmement. Ses réalisations remarquables ont largement contribué à la paix et à la sécurité internationales et apporté la démonstration de ce qu'il était possible de faire lorsque les membres de la Conférence étaient animés de la même volonté collective.

Malheureusement, aucune de ces réalisations n'est récente et il y a maintenant plus de vingt ans que la Conférence est dans l'incapacité de progresser dans son travail de fond. Le coup d'arrêt que la pandémie de COVID-19 nous a porté nous offre la possibilité de prendre le temps de la réflexion. La Conférence du désarmement est une instance dotée de ressources abondantes et d'un mandat efficace pour faire réellement changer les choses dans le monde, et nous devrions dès à présent saisir l'occasion qui nous est offerte de sortir enfin de l'impasse. Il nous incombe de rebâtir une vision commune de la sécurité internationale et du désarmement, notamment en redonnant vigueur et efficacité à la Conférence du désarmement, ce qui nous permettra, entre autres choses, de négocier un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

L'Irlande a été encouragée par la démarche novatrice et coordonnée adoptée par les six présidences de la session de cette année et nous sommes disposés à travailler avec tous les États membres afin de rebâtir un consensus et de permettre à cette importante instance de s'acquitter à nouveau de son mandat.

Nous célébrons cette année le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cet anniversaire survient à une époque marquée par un regain de tension dans un environnement stratégique particulièrement difficile. Cependant, souvenons-nous que le Traité lui-même est entré en vigueur au cours d'une des périodes les plus tendues de l'histoire de l'humanité. Il est la preuve de ce que nous pouvons accomplir si nous nous appuyons fermement sur le multilatéralisme pour résoudre les problèmes du monde.

Le report de la Conférence d'examen de cette année était inévitable et il ne diminue en rien l'importance du Traité. Il nous offre même une occasion de mettre à profit ce délai supplémentaire pour mieux préparer une Conférence d'examen sur le fond. Une des priorités aux yeux de l'Irlande est d'accomplir des progrès tangibles sur les trois piliers du Traité avec un accent particulier sur le désarmement nucléaire et la mise en œuvre des engagements passés. L'Irlande est d'avis que pour que l'année 2020 soit un succès, tous les États doivent commencer par réaffirmer leur attachement aux décisions collectives que nous avons adoptées par consensus depuis 50 ans. Parmi ces décisions figure notamment l'engagement sans équivoque des États dotés d'armes nucléaires à éliminer complètement leurs arsenaux nucléaires.

Parmi les réalisations notables de la Conférence du désarmement, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est une composante essentielle de l'architecture mondiale du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. L'Irlande engage tous les États visés à l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait à prendre leurs responsabilités et à ratifier le Traité de toute urgence. En attendant, nous soulignons qu'il importe que les actuels moratoires sur les essais soient consolidés et renforcés. Une reprise des essais nucléaires fragiliserait la norme mondiale instituée par le Traité et affaiblirait le régime du désarmement et de la non-prolifération.

L'Irlande appuie sans réserve la modification technique que l'Australie propose d'apporter au Règlement intérieur afin de le rendre neutre du point de vue du genre. Ce serait là une indication significative, quoique modeste, d'une modernisation de la Conférence. L'Irlande, qui préside le Groupe d'influence des *Champions* internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement, continue de promouvoir une application toujours plus forte des perspectives liées au genre et encourage la participation pleine et entière des femmes et des hommes aux décisions dans le domaine du désarmement et de la sécurité. Nous devons veiller à ce que les progrès que nous avons accomplis pour permettre à une plus grande diversité de voix de se faire entendre dans le cadre de nos travaux ne soient pas réduits à néant par des obstacles techniques ou autres qui pourraient

empêcher une participation égale aux réunions virtuelles ou aux réunions à présence limitée de personnes.

Une coopération et un dialogue efficaces sur les questions de désarmement sont particulièrement importantes dans un environnement marqué par la tension et la méfiance. Nous demeurons fermement convaincus que les échanges multilatéraux et la négociation sont essentiels à la réalisation de notre objectif commun d'un monde pacifique et sûr. Beaucoup de difficultés anciennes n'ont toujours pas été réglées alors que des difficultés nouvelles sont apparues dans des domaines nouveaux tels que l'espace extra-atmosphérique. Nous accueillons positivement les pourparlers sur les armes qui ont commencé à Vienne la semaine dernière. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie et aux États-Unis de prolonger sans tarder le nouveau Traité START au-delà de 2021 et d'engager des négociations sur de nouvelles réductions. Il est de notre devoir de préserver et renforcer l'architecture internationale de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiales. La Conférence du désarmement peut et doit être au cœur de ces efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Gaffey de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Belgique, qui sera suivie du Représentant de la Pologne.

M^{me} Marchand (Belgique) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer la satisfaction de ma délégation à voir réunie à nouveau la Conférence du désarmement après les événements inédits que nous avons traversés ces derniers mois. Nous espérons que chacun des collègues ici présents ainsi que sa famille a pu demeurer en bonne santé durant cette période difficile. Permettez-moi également de vous souhaiter plein succès dans vos fonctions à la présidence de cette auguste conférence. Soyez assuré du plein soutien de ma délégation. Ma délégation vous remercie, ainsi que le secrétariat, pour les efforts importants que vous avez déployés afin de permettre la reprise de nos travaux. Je tiens également à remercier la présidence australienne pour le très utile débriefing ce matin au sujet des démarches qu'elle a effectuées ainsi que pour sa proposition visant à rendre le Règlement intérieur neutre en genre, proposition que nous soutenons.

La crise que nous venons de traverser nous rappelle à quel point nous sommes interconnectés et à quel point nous ne pouvons résoudre efficacement les problèmes globaux que par la coopération et en unissant nos efforts individuels pour le bien commun. Cette crise souligne, s'il le fallait encore, nos vulnérabilités. Elle met en exergue nos failles collectives. Elle dévoile l'impérieuse nécessité d'un multilatéralisme robuste et renouvelé. Le désarmement n'échappe pas à cette nécessité. Le contexte sécuritaire actuel est sombre et la méfiance domine les agendas. Plus que jamais, il est indispensable que nous dépassions nos désaccords pour nous montrer à la hauteur des défis collectifs auxquels nous sommes confrontés. La Conférence du désarmement doit parvenir à assumer son rôle moteur en tant qu'instance multilatérale unique pour les négociations dans le domaine du désarmement. Nous l'avions souligné en début d'année et nous le répétons avec plus de force encore aujourd'hui, il n'y a plus d'excuse à l'inaction.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par l'Union européenne et souhaite ajouter encore quelques éléments à titre national. La Belgique attache une importance particulière à un ordre international basé sur la règle de droit ainsi qu'à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. À ce titre, mon pays réitère l'impératif du respect et de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, y compris les engagements souscrits lors des précédentes conférences d'examen. S'agissant de l'interdiction de la production de matières fissiles, ces dernières années, un travail préparatoire important a été accompli pour faciliter l'amorce des négociations d'un traité. Rien ne devrait plus aujourd'hui entraver le lancement de ces négociations. En matière d'essais nucléaires, nous tenons à souligner l'importance du respect sans ambiguïté des moratoires volontaires dans l'attente de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Enfin, nous encourageons toutes les parties concernées à travailler à la réduction de leurs arsenaux nucléaires, à renforcer les mesures de confiance, de transparence et de vérification et à œuvrer résolument pour la reconduction du nouveau Traité START.

La Belgique aura l'honneur de présider, en 2021, les travaux de la Conférence du désarmement. Nous réitérons ici notre volonté d'exercer une présidence constructive et inclusive en étroite collaboration avec le prochain collègue des Présidents de la session annuelle. Nous souhaitons également saisir cette opportunité pour remercier chaleureusement les six Présidents de cette année de nous avoir associés à leurs travaux en qualité d'observateurs.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Belgique pour sa déclaration ainsi que pour ses mots aimables vis-à-vis de la présidence.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Je donne maintenant la parole au Représentant de la Pologne, qui sera suivi de M. Valero, Ambassadeur du Venezuela.

M. Broilo (Pologne) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter l'Autriche et vous-même personnellement d'avoir accédé à cette haute fonction et de vous souhaiter une présidence fructueuse. Merci également de l'inspiration que vous nous avez procurée à travers votre allocution liminaire. Qu'il me soit également permis de remercier la présidence australienne pour les efforts qu'elle a déployés afin de préserver une activité sur les questions de désarmement malgré la pandémie.

Nous accueillons très positivement la coopération entre les six Présidents de la session de 2020 ainsi que la concertation qu'ils ont engagée avec la dernière présidence de 2019 et la première présidence de 2021. C'est de cette manière que la continuité des efforts déployés dans le cadre de la Conférence devrait être assurée, particulièrement dans les circonstances présentes.

Je souhaite également une chaleureuse bienvenue aux nouveaux Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie qui nous ont rejoints.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération font de cette année une année exceptionnelle pour le désarmement. Nous pensons que la Conférence du désarmement parviendra à reprendre un débat thématique de fond lorsque la situation épidémique le permettra, c'est-à-dire vraisemblablement au début de l'année prochaine. Puisque nous ne disposons en réalité que de quelques semaines, il est évident que nous sommes dans l'impossibilité d'engager le travail de fond structuré de la Conférence du désarmement.

Nous pensons par conséquent qu'il serait judicieux de saisir cette occasion pour engager une discussion et une réflexion sur différents aspects du désarmement, notamment sur la question de l'espace et les nouvelles technologies, comme l'ont également suggéré les Ambassadeurs d'Argentine et du Royaume-Uni. Nous pensons aussi qu'il serait utile de nous pencher sur les aspects organisationnels de la Conférence du désarmement, car cela nous aiderait à atteindre notre futur objectif, à savoir la reprise de négociations.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer de notre plein appui et de notre coopération.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie le Représentant de la Pologne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à M. Valero, Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, qu'il s'exprimera à distance, et qui sera suivi du Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Valero *(parle en visio-conférence) (parle en espagnol)* : Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue aux Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie. La République bolivarienne du Venezuela saisit cette occasion d'adresser ses salutations à M. Robert Müller, Ambassadeur d'Autriche et Président de la Conférence du désarmement, et au secrétariat de la Conférence, qu'il remercie des efforts courageux qu'ils ont déployés pour organiser cette séance plénière. Nous remercions la délégation australienne pour les consultations bilatérales et régionales intensives, ouvertes à tous et transparentes qu'elle a menées. L'approche adoptée par l'Autriche est particulièrement intéressante compte tenu du climat difficile que nous connaissons sur le plan de la sécurité.

Nous saluons chaleureusement les délégations des pays qui déploient des efforts colossaux pour lutter contre la pandémie de COVID-19, laquelle a fait plus de 500 000 morts dans le monde. Le coût en vies humaines est tragique, même dans les pays développés, qui n'étaient pas préparés à une telle crise sanitaire en raison de leurs politiques néo-libérales inhumaines.

La situation actuelle met en lumière la nécessité de réexaminer le paradigme de la sécurité mondiale tel que nous le connaissons. Les pays membres du Groupe des 21 ont toujours appelé à la reconnaissance du lien entre désarmement et développement. Nous pensons que la paix et la sécurité internationales sont indissociables du développement et qu'elles ne seront pas réalisables tant que des ressources financières colossales continueront d'être dépensées pour développer les moyens militaires et alimenter une nouvelle course aux armements au lieu de promouvoir le développement.

Dans ce contexte, la coopération multilatérale est fondamentale pour résoudre les problèmes communs de plus en plus complexes qui fragilisent la paix et la sécurité internationale. Une période de crise mondiale n'est pas la mieux choisie pour exacerber les risques d'agression ou affaiblir le fragile régime international du désarmement. Au contraire, il est temps de redoubler d'efforts pour examiner comme il se doit les différents points de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement et faire des progrès.

La République bolivarienne du Venezuela condamne sans appel les récentes annonces du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui a menacé de reprendre les essais nucléaires dans le désert du Nevada. Ces menaces contribuent à affaiblir le régime juridiquement contraignant sur le désarmement nucléaire à la veille de la Conférence des États parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui vient d'être reportée à l'année prochaine.

Nous sommes face à la possibilité que des essais nucléaires reprennent en un lieu tout proche de la région de l'Amérique latine. Comme on le sait, mon pays est préoccupé par ces menaces, car le Gouvernement des États-Unis l'a soumis sans scrupule à des mesures contraignantes unilatérales et illégales qui sont contraires aux droits de l'homme de notre peuple et dont les effets sont comparables à ceux d'une guerre conventionnelle. Le Gouvernement des États-Unis s'est déjà retiré des principaux instruments internationaux de sécurité et de désarmement, notamment du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire conclu avec la Fédération de Russie et le Plan d'action global conjoint avec l'Iran. Il brandit également la menace de se retirer du Traité « Ciel ouvert » et du nouveau Traité START. L'histoire nucléaire des États-Unis nous dit que ce pays est le seul à avoir utilisé la bombe atomique, si bien que la perspective d'une reprise des essais nucléaires par ce pays n'est vraiment pas un gage de sécurité internationale.

La menace d'une reprise des essais nucléaires par les États-Unis a été accueillie avec inquiétude et crainte par la communauté internationale. Il s'agit d'une attaque vicieuse contre un environnement stratégique déjà fragile. D'innombrables experts, universitaires et organisations internationales considèrent qu'une reprise des essais nucléaires par les États-Unis ne ferait que déclencher la plus sanglante des courses aux armements, exacerbée par les technologies et armes nouvelles dans l'espace et le cyberspace et par les systèmes d'armes létaux autonomes. Cette attitude irresponsable, menaçante et provocatrice du Gouvernement des États-Unis finira par entraîner des conséquences catastrophiques pour l'humanité. En tant qu'États membres de la Conférence du désarmement, nous ne pouvons garder le silence et attendre qu'une tragédie nucléaire se déroule sous nos yeux pour condamner comme il se doit cette menace et ces agissements déplorables.

Mon pays regrette que la dynamique des travaux de la Conférence en 2020 et les obstacles institutionnels imposés par la pandémie ont empêché la Conférence de consacrer des efforts plus soutenus à l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré permettant de traiter, entre autres questions urgentes, les questions relatives au désarmement nucléaire, aux garanties de sécurité négatives et à la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous devons veiller à ne pas faire de la Conférence du désarmement un organe purement délibératif privé de tout mandat de négociation. Dans le document final qu'elle a adopté lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale a confié à la Conférence du désarmement un mandat

de négociation clair et défini les priorités dans le domaine du désarmement. La raison d'être de la Conférence, qui est l'organe approprié pour négocier sur le désarmement, doit être préservée. À l'avenir, les efforts et les ressources de la Conférence devront être mobilisés pour condamner l'escalade nucléaire et promouvoir l'exécution progressive du programme de travail. La Conférence devra prévenir et condamner toute initiative visant à fragiliser l'environnement stratégique international et à affaiblir le régime juridiquement contraignant de désarmement, initiatives qui risquent de ne conduire qu'à une escalade de la violence et de l'agression.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Valero de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Iraq, qui sera suivi du Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Al-Fatlawi (Iraq) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter, vous et votre équipe, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de ma délégation. Je remercie également la présidence précédente pour les efforts sincères qu'elle a déployés. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux Ambassadeur de Tunisie, d'Argentine et de République de Corée, qui viennent de rejoindre la Conférence. Je vous remercie également d'avoir choisi d'aborder la question du multilatéralisme qui, comme l'ont montré les circonstances présentes, est plus que jamais nécessaire et importante. Ma délégation souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe des 21 par l'Ambassadeur de la République arabe d'Égypte.

La préservation de la paix et de la sécurité internationales constitue un des nobles objectifs de la Charte des Nations Unies et des mesures collectives ont été prises à cette fin, leur but étant de prévenir l'apparition de menaces pour la paix et d'établir cette responsabilité sur la base du multilatéralisme. Des négociations mondiales multilatérales, non discriminatoires et transparentes ont permis de constituer le socle des instruments internationaux sur le désarmement et la maîtrise des armements. Elles ont offert aux États membres l'occasion de se concerter et de coopérer en quête de solutions collectives qui contribuent à l'établissement de relations amicales fondées sur le multilatéralisme. Or, le monde est en train d'assister à l'érosion de ce multilatéralisme dans le domaine du désarmement, certains États membres ayant recours à des actions unilatérales pour satisfaire leurs propres préoccupations en matière de sécurité, au risque de mettre en danger la paix et la sécurité internationales et de saper la confiance dans le système de sécurité collective créé par les Nations Unies. À l'image de nombreux États membres, l'Iraq réaffirme que le multilatéralisme est le principe fondamental à observer pour répondre aux préoccupations relatives au désarmement et à la non-prolifération et résoudre les problèmes de l'humanité.

Les difficultés auxquelles le monde fait face dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) prouvent une fois de plus que les peuples du monde sont interconnectés. L'Iraq considère par conséquent que le multilatéralisme est une pièce maîtresse pour nous permettre d'unir nos forces et de résoudre les crises et les difficultés régionales et internationales, y compris la question du désarmement nucléaire qui est un des objectifs prioritaires de la Conférence du désarmement et le plus important des trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires car il est directement lié à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. La seule garantie contre la menace ou l'emploi de ces armes est leur élimination complète.

Il est essentiel de préserver les valeurs du multilatéralisme et la coopération internationale pour promouvoir le développement, la sécurité et la paix à l'échelle internationale. Ces valeurs sont fondamentales, car elles contribuent à hausser le niveau de respect des normes internationales. Les questions mondiales et les diverses crises humanitaires nous conduisent à élaborer des principes communs qui respectent les valeurs et les intérêts des nations et mobilisent l'attention et l'action collective à travers le multilatéralisme et la diplomatie, à un moment où la situation politique, sociale et économique et les relations entre les États sont bouleversées par l'essor de la technologie.

En conclusion, comme on le sait, la Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Elle a remporté de nombreux succès par la voie de la négociation et adopté de nombreux traités et instruments internationaux sur le désarmement, démontrant une nouvelle fois que le multilatéralisme était capable de grandes choses à condition que les États membres fassent preuve de la volonté politique requise. L'Iraq exhorte par conséquent tous les États membres à faire montre de la souplesse nécessaire pour permettre à la Conférence d'atteindre l'objectif pour lequel elle a été créée, en redoublant d'efforts pour adopter un programme de travail complet et équilibré portant sur les quatre questions centrales dont elle est saisie et répondant aux préoccupations de l'ensemble des États membres, dans le respect de son Règlement intérieur.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous souhaite, ainsi qu'aux autres présidences, plein succès dans vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Iraq de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Baghaei Hamaney, de la République islamique d'Iran.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient d'emblée à féliciter l'Autriche et à vous féliciter personnellement, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et à vous assurer de la coopération de mon pays dans l'exercice de vos responsabilités.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux collègues les Ambassadeurs de Tunisie, de République de Corée et d'Argentine, avec lesquelles je me réjouis de pouvoir agir au service de notre travail collectif à la Conférence du désarmement. Ma délégation s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des 21.

C'est la première fois que la Conférence se réunit depuis que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a contraint la plupart des organes multilatéraux à suspendre ou réduire considérablement leurs activités, et ce pendant plus de trois mois. La pandémie de COVID-19 est certainement l'événement le plus troublant qui a désorganisé la société humaine au cours du premier semestre de 2020.

Pourtant, la communauté internationale a été relativement prompte à trouver des solutions novatrices pour prendre la pandémie de vitesse et recommencer à travailler, notamment par des moyens virtuels. Les États et les organisations internationales ont fait le maximum pour poursuivre le processus multilatéral. Cela est d'autant plus important si l'on considère le sérieux coup porté depuis plusieurs années par les forces unilatérales aux institutions et processus multilatéraux et à l'état de droit.

L'unilatéralisme sous toutes ses formes continue de fragiliser les institutions et processus multilatéraux. Si l'on n'y prend pas garde, cela pourrait avoir des conséquences catastrophiques et irréversibles sur les régimes juridiques et institutionnels qui se sont développés depuis quatre-vingts ans et mettre en péril tout l'édifice multilatéral bâti après la Seconde Guerre mondiale. Le multilatéralisme requiert le respect des processus normatifs collectifs, le respect des décisions prises au terme de ces processus et le respect des mandats et des limites des institutions internationales. L'objectif global de cet effort collectif est d'œuvrer de manière responsable et raisonnable au bien commun de la communauté internationale en défendant au mieux nos intérêts communs et en réduisant au minimum les menaces et les difficultés qui nous concernent tous.

L'unilatéralisme sape les fondements de ces trois éléments. Les tenants de l'unilatéralisme proclament ouvertement qu'ils ne reconnaissent aucun autre intérêt que le leur et qu'ils se réservent le droit d'agir dans leur seul intérêt et en recourant massivement à la force, au mépris de toute règle juridique encombrante susceptible de leur faire obstacle.

L'activité normatrice de nombreux mécanismes multilatéraux a pris fin en raison de ces pulsions unilatéralistes et du mépris complet pour nos intérêts communs et nos préoccupations communes. La Conférence du désarmement n'est qu'un exemple de cet état de fait. Elle demeure paralysée par le fait que quelques États n'ont nullement l'intention de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de désarmement nucléaire. Les unilatéralistes

n'ont aucun égard pour les engagements qu'ils ont pris dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux. Ils violent sans hésitation ni justification leurs obligations au titre des principaux traités bilatéraux et multilatéraux. Cette façon de procéder a conduit de nombreux États à s'interroger sur l'avenir de certains des principes fondamentaux qui gouvernent depuis longtemps la vie publique et les relations entre États, particulièrement les principes de respect des traités internationaux et de l'état de droit.

Les États-Unis n'ont pas non plus épargné les institutions multilatérales, sans même parler de leur départ mal intentionné de plusieurs organisations internationales. Leur propension à influencer sournoisement les organisations internationales au service de leurs visées unilatéralistes est véritablement irresponsable et entraîne des conséquences considérables. Il y a longtemps que les États-Unis utilisent ou manipulent le Conseil de sécurité au service de leurs propres intérêts. Ces pratiques abusives se sont manifestées tout récemment lorsque les États-Unis ont attaqué la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité dans le cadre de leur tentative insidieuse pour démanteler le Plan d'action global conjoint à la suite de leur retrait unilatéral illégal de cet accord, en violation flagrante de leurs obligations et de cette même résolution.

Selon les mots du Ministre Zarif, « les États-Unis ne se contentent pas de violer le Plan d'action global conjoint et d'inciter les autres pays à en faire autant. Ils ont aussi le front d'être le premier État de l'histoire des Nations Unies à punir les États qui respectent le droit pour ne pas avoir violé une résolution du Conseil de sécurité ».

L'unilatéralisme radical est la première cause de la dégradation de l'environnement stratégique mondial. Il représente une menace constante pour le droit et l'ordre et pour la paix et la sécurité. Il continue à faire des dégâts considérables, non seulement au droit international et aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, mais encore à la vie et à la dignité humaines à travers des mesures coercitives unilatérales de toutes sortes. La règle de droit et le *pacta sunt servanda* sont les deux principales victimes de l'unilatéralisme et du mépris du droit ; l'insécurité, la violence et le chaos en seront le résultat final.

Force est de reconnaître que l'apaisement ne sera jamais la réponse à l'unilatéralisme. En effet, l'apaisement ne fera que renforcer l'audace de l'agresseur. Nous devons nous en tenir à nos valeurs et à nos principes communs telles qu'ils sont inscrits dans la Charte des Nations Unies et généralement compris comme faisant partie du droit international, faute de quoi les relations internationales tendront de plus en plus à devenir un théâtre dominé par l'illégalité et soumis aux caprices et à la malveillance des unilatéralistes égoïstes, dont le sens excentrique de grandeur le disputera à l'humanité de tous les autres. L'unilatéralisme radical a fait de la puissance hégémonique un acteur voyou. Selon le mot d'un célèbre universitaire, « le pouvoir hégémonique permet de devenir un État voyou libre de défier le droit et les normes internationales tout en favorisant la résistance du reste du monde et en contribuant ainsi à son propre déclin en s'infligeant des blessures à lui-même ».

La République islamique d'Iran demeure déterminée à promouvoir un monde sans armes de destruction massive. Les Iraniens, qui ont été victimes des attaques chimiques atroces perpétrées par le régime de Saddam, ressentent profondément le traumatisme et l'injustice infligés par ces armes inhumaines. Il y a deux jours à peine, nous avons commémoré le trente-troisième anniversaire de l'attaque chimique perpétrée par ce régime contre la ville de Sardaht, située dans le Nord-Ouest du pays, à l'Ouest de la province de l'Azerbaïdjan iranien. Les 28 et 29 juin 1987, des avions de combat iraqiens ont largué des armes chimiques sur quatre quartiers très fréquentés de la ville, faisant des milliers de morts et de blessés. Les victimes ont perdu la vie dans les rues de la ville, certaines immédiatement, d'autres après avoir vomi et dans d'indicibles souffrances. Ce n'était bien entendu pas la première fois que le régime de Saddam lançait une attaque chimique contre des Iraniens, mais c'était la première fois qu'une telle attaque visait délibérément des civils. Moins d'un an plus tard, le 18 mars 1988, la machine de guerre de Saddam s'est livrée à des atrocités de même nature contre son propre peuple à Halabja. Trente-trois années plus tard, nombreux sont les habitants de la ville qui souffrent encore du traumatisme de ces attaques chimiques et qui luttent pour survivre. Les victimes demandent encore justice, car

certaines entreprises européennes ont directement contribué à fournir des substances chimiques à Saddam au vu et au su de leurs gouvernements.

Il ne fait pas le moindre doute que Saddam Hussein a employé des armes chimiques contre les Iraniens « en connivence avec les États-Unis », selon les mots de M. Brzezinski, ancien Secrétaire d'État des États-Unis, qui a déclaré, en substance, que selon de nombreux éléments probants, nous savions parfaitement que les Iraquiens s'en prenaient à des cibles iraniennes et plus particulièrement à des zones densément peuplées et les États-Unis leur indiquaient avec précision à quel endroit frapper alors qu'ils savaient parfaitement que ces frappes feraient de très nombreuses victimes. L'attaque chimique qui hante encore les Kurdes aujourd'hui s'est produite au cours de la guerre imposée pendant huit années à l'Iran.

L'Iran continue par tous les moyens de plaider pour un désarmement nucléaire et souligne la responsabilité absolue des États dotés d'armes nucléaires en la matière. On n'insistera jamais assez sur notre vision du rôle et de la fonction de la Conférence du désarmement à cet égard.

Le blocage qui, depuis longtemps, paralyse la Conférence du désarmement est extrêmement regrettable et il dessert incontestablement la cause du désarmement nucléaire. Ma délégation engage instamment tous les États membres de la Conférence à convenir d'un programme de travail équilibré et complet afin d'être en mesure de commencer sans tarder à négocier les éléments de fond d'instruments juridiquement contraignants sur les questions centrales inscrites à l'ordre du jour. Il est de la responsabilité de tous les États membres de la Conférence de défendre le rôle et le mandat de cette instance, qui est l'unique instance internationale de négociation dans le domaine du désarmement, et d'éviter de la transformer en instance délibérative.

Les difficultés actuelles en matière de sécurité devraient nous conduire à faire du désarmement nucléaire une priorité, car les armes nucléaires continuent de faire peser une menace existentielle sur l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Baghaei Hamaneh de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais maintenant céder la parole, ou plutôt le microphone, à M. Wood, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique, qui s'exprimera à distance.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'appui de la délégation des États-Unis dans l'accomplissement de votre mandat. Soyez également remercié d'avoir rendu possible la participation virtuelle aux travaux de la Conférence.

Je souhaite également la bienvenue aux Ambassadeurs de République de Corée, d'Argentine et de Tunisie. Je félicite en outre l'Australie pour l'immense travail qu'elle a accompli pendant sa présidence.

La position des États-Unis s'agissant de la nécessité de parvenir à une maîtrise des armements efficace, vérifiable et applicable n'a guère évolué. Nous sommes engagés dans un dialogue stratégique avec la Russie et cherchons à mettre en place un accord trilatéral de maîtrise des armements avec la Russie et avec la République populaire de Chine afin de réduire les risques de guerre et de mauvais calculs et de prévenir une course aux armements. Nous cherchons en définitive à amorcer une nouvelle ère de la maîtrise des armements qui couvre toutes les armes nucléaires de la Russie échappant à toute règle et qui englobe aussi la République populaire de Chine.

S'agissant du nouveau Traité START, notre Administration procède actuellement à l'évaluation de la prorogation de cet instrument, mais nous devons le faire en tenant compte de l'environnement stratégique général que nous connaissons aujourd'hui et en nous demandons de quelles manières les agissements de la Russie et de la Chine influent sur cet environnement.

La sécurité du peuple américain et celle de nos alliés est notre principal souci. Comme vous le savez, les États-Unis ont décidé d'exercer leur droit de retrait du Traité

« Ciel ouvert », la raison à cela étant que la Russie ne cesse de violer grossièrement ses obligations et applique le Traité d'une manière qui pourrait contribuer à accroître les menaces militaires qui pèsent sur les États-Unis et sur leurs partenaires et alliés européens, alimentant ainsi la propagande mensongère de la Russie et son attitude agressive à l'égard de ses voisins. Se conformant aux termes du Traité, les États-Unis ont signifié aux dépositaires leur intention de se retirer de l'instrument. Notre retrait prendra effet six mois après la date de notification aux dépositaires du Traité, soit le 22 novembre 2020. Les États-Unis se réservent le droit de reconsidérer leur décision jusqu'à ce qu'elle devienne effective, mais ils ne le feront que si la Russie respect à nouveau pleinement le Traité.

L'inquiétude persistante que nous inspire la posture nucléaire agressive et déstabilisante adoptée par la Russie ne se limite pas au seul fait que ce pays viole constamment les traités. Elle est aussi mue par tout un éventail de facteurs au nombre desquels il faut citer ses manœuvres, ses stratégies et ses capacités militaires. Par exemple, le commandement d'une base militaire américaine a rapporté que la Russie avait testé un missile antisatellite à ascension directe le 15 avril dernier. Ce vol expérimental s'inscrit probablement dans la mise au point d'un système de missile terrestre capable de détruire des cibles en orbite proche. Une fois opérationnel, ce missile rejoindra le « système laser de combat » précédemment annoncé et constituera le deuxième système antisatellite terrestre mis au point par la Russie. Cette initiative est la dernière d'une inquiétante série d'activités spatiales irresponsables menées par la Russie, qui démontre toute l'étendue de son hypocrisie lorsqu'elle appelle à un traité interdisant le déploiement d'armes dans l'espace.

Les essais d'armes antisatellites et les comportements provocateurs en orbite démontrent également qu'il est urgent d'élaborer et de définir des normes pour un comportement responsable dans l'espace. Les États-Unis continueront à travailler avec toutes les nations spatiales responsables afin d'élaborer de telles normes et de contrer les menaces qui pèsent sur les intérêts des États-Unis, de leurs alliés et de leurs partenaires dans l'espace.

S'agissant maintenant du principal État terroriste du monde, du principal État voyou qu'est l'Iran, le Représentant spécial pour l'Iran et Conseiller politique principal du Secrétaire d'État, Brian Hook, a déclaré en substance que les pressions maximales exercées par les États-Unis contre l'Iran ont contraint ce pays et contrecarré ses menées comme jamais auparavant. Nous avons privé la caste religieuse au pouvoir de recettes considérables. Nous avons désorganisé leurs réseaux financiers et leurs réseaux religieux. Nos pressions ont placé les dirigeants iraniens face à un choix : négocier avec nous ou gérer la faillite économique de leur pays. Cela est d'autant plus important à la lumière des actions déstabilisantes et agressives récemment menées par l'Iran. Par exemple, l'Iran a lancé un satellite militaire le 22 avril au mépris de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il est particulièrement frappant de constater qu'une organisation terroriste étrangère – le Corps des gardiens de la révolution islamique – a revendiqué ce lancement et se proclame aujourd'hui fièrement force spatiale. En outre, comme ce fut déjà le cas lorsque cette organisation a tragiquement abattu le vol ukrainien 752 à l'aide d'un missile sol-air SA 15, le récent incident naval provoqué par un missile antinavire iranien sophistiqué prouve une fois encore que les forces de sécurité iraniennes ne sont pas suffisamment responsables pour posséder des armes classiques aussi perfectionnées et encore moins pour les acheter et les faire proliférer.

Nous appelons le Conseil de sécurité à proroger l'embargo sur les armes imposé à l'Iran. Nous devons intensifier les pressions sur l'Iran, un point c'est tout. De plus, lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Directeur général de l'Agence Rafael Grossi a noté avec inquiétude que l'Iran refusait à l'AIEA l'accès à deux sites depuis plus de quatre mois et qu'il refusait depuis près d'un an d'échanger sur le fond avec elle afin de répondre à ses questions concernant d'éventuelles matières et activités nucléaires non déclarées.

L'Iran est juridiquement tenu de répondre aux questions de l'AIEA et de lui permettre d'accéder aux sites spécifiés. Nous avons indiqué clairement que l'Iran devait respecter ses obligations en matière de garanties nucléaires et coopérer pleinement et en temps voulu avec l'AIEA.

S'agissant de la Chine, depuis qu'elle a fait son apparition à Wuhan (Chine) l'année dernière, la maladie à coronavirus (COVID-19) s'est propagée dans 185 pays et régions au moins. Soyons clairs, le monde souffre aujourd'hui des conséquences de la malfaisance du Gouvernement chinois. La dissimulation du virus par la Chine a permis à la maladie de se propager dans le monde entier et de devenir une pandémie mondiale qui a fait plus de 1 million de morts et qui ne semble pas vouloir céder de terrain avant longtemps. Depuis l'irruption de l'épidémie, les États-Unis et, en fait, le reste du monde, exigent de la République populaire de Chine une transparence totale et toutes les informations disponibles afin de pouvoir lutter contre la pandémie et prévenir de nouvelles vagues. Au lieu de cela, les autorités chinoises continuent de nier et de se dérober, au mépris de l'obligation qui leur incombe d'informer l'Organisation mondiale de la santé. Elles sont même allées jusqu'à faire pression sur l'OMS pour qu'elle trompe le monde après la découverte du virus. L'OMS n'a pas cessé de répéter les affirmations du Gouvernement chinois selon lesquelles le coronavirus ne se propageait pas entre les humains, en dépit des avertissements contraires des médecins et des responsables sanitaires. L'OMS a également pris la décision désastreuse de s'opposer aux restrictions de voyage depuis la Chine et d'autres pays en dépit des restrictions draconiennes imposées aux déplacements en Chine même, ce qui a conduit à une propagation du virus au-delà des frontières. Conséquence de l'attitude des responsables chinois, la pandémie a coûté la vie à d'innombrables personnes et plongé le monde entier dans le marasme économique.

La communauté internationale exige des réponses de la Chine. Ce type de comportements inappropriés n'est pas une première pour ce pays et il doit y mettre fin. Nous avons besoin de transparence. La Chine doit rendre des comptes. Le déni et les dérobades ont fait trop de morts. Le Parti communiste chinois sera tenu comptable devant l'histoire. À ce stade, alors que le monde entier appelle la Chine à renoncer à son culte du secret, les États-Unis l'exhortent une nouvelle fois à se joindre aux pourparlers trilatéraux sur la maîtrise des armements. Si la Chine entend réellement se comporter en puissance responsable, elle doit assumer les responsabilités en matière de sécurité qui vont de pair avec le statut de puissance responsable, que ce soit dans le domaine de la santé publique, de la maîtrise des armements ou dans d'autres domaines.

L'idée selon laquelle la Chine ne serait pas tenue de participer à l'effort de maîtrise des armements nucléaires tant qu'elle n'aura pas atteint le même niveau d'armements que les États-Unis et la Russie est une posture dépassée datant de la guerre froide. Aujourd'hui, la logique veut qu'un accord à trois sur la maîtrise des armements serait le meilleur moyen d'avancer et d'éviter une course aux armements à trois. Il est temps que la Chine se joigne aux démocraties du monde, qu'elle adhère au changement positif et qu'elle s'efforce de s'améliorer et d'évoluer.

Nous aimerions également en apprendre davantage au sujet de l'appel lancé par le fameux *Global Times*, le porte-voix du Parti communiste chinois, qui a souhaité que la Chine ajoute 1 000 – vous avez bien entendu, 1 000 – ogives nucléaires à son arsenal. Nous attendons des explications.

Avant de conclure, je manquerais à tous mes devoirs si j'omettais de souligner une fois de plus la nécessité pour la Conférence du désarmement d'avoir un débat sur la question de ses méthodes de travail. Cette instance a reçu mandat de négocier sur les quatre questions centrales inscrites à son ordre du jour, et si nous décidons de nous réunir en ces temps incertains, ce devrait être pour approuver un programme de travail. L'Iran et une poignée d'autres États ont cependant clairement fait savoir, pendant toute la session annuelle de 2020, que toutes les initiatives de ce type seraient rejetées. Le fait que nous soyons réunis pendant une pandémie pour débattre de questions liées à la maîtrise des armements et au désarmement signifie-t-il l'acceptation tacite de l'idée que nous serions en fait devenus un organe de discussion ? Cela nous éloigne tout à fait du mandat de négociation. Je salue les efforts déployés par la présidence australienne pour jauger la façon dont les États membres définissent les buts et objectifs de la Conférence du désarmement et remercions l'Ambassadrice Mansfield de nous avoir tenus informés des résultats de ce sondage. Je dois dire que ma délégation a été très préoccupée lorsque l'Ambassadrice Mansfield a indiqué qu'aucun consensus ne se dégageait sur un mandat de négociation à la

Conférence du désarmement. S'il n'y a pas consensus pour négocier à la Conférence du désarmement, que faisons-nous ?

Pour aller plus loin, nous pourrions mettre à profit cette occasion unique de marquer une pause dans nos séances afin de permettre à la présidence de poursuivre l'effort essentiel engagé par l'Australie pour nous aider à nous rassembler autour d'une compréhension commune de la raison d'être de cette instance et de la façon d'atteindre nos objectifs communs. Lorsque nous aurons davantage de certitudes au sujet de notre santé et de notre sécurité, et que nous recommencerons à travailler, nous serons plus forts et plus unis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Wood de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à M. Ogasawara, Ambassadeur du Japon.

M. Ogasawara (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter d'avoir accédé à l'importante responsabilité de Président de la Conférence du désarmement à un moment aussi essentiel. Soyez assuré de notre appui indéfectible.

J'exprime la satisfaction du Japon devant la détermination sans faille dont ont fait preuve la présidence autrichienne, les autres Présidents de la session de 2020, la dernière présidence de la session de 2019 et la première présidence de la session de 2021 pour assurer la reprise des travaux de la Conférence du désarmement. La création de cette nouvelle formule de séance plénière de la Conférence du désarmement avec la possibilité de participer virtuellement illustre la manière dont nos efforts communs peuvent nous aider à surmonter nos difficultés.

Je rends hommage au travail novateur accompli par le secrétariat, qui a rendu la séance d'aujourd'hui possible et satisfait aux conditions d'inclusivité en dépit de contraintes techniques sans précédent. Nous sommes également très satisfaits de voir que les États membres ont accompagné la présidence dans sa démarche visant à reprendre les activités de la Conférence du désarmement et qu'ils participent à la séance d'aujourd'hui en ligne ou en personne, témoignant ainsi de leur engagement en faveur du rôle important joué par cette instance.

Nous sommes reconnaissants à la présidence australienne sortante pour sa gestion des difficultés sans précédent que nous avons traversées et la remercions d'avoir su préserver notre unité grâce à une série de réunions bilatérales et régionales et de réunions des différentes présidences dans un contexte marqué par les contraintes liées à la maladie à coronavirus (COVID-19). Le Japon espère que les présidences poursuivront ce processus constructif de coordination et continuera pour sa part à l'appuyer.

L'Ambassadrice Mansfield nous a présenté aujourd'hui les résultats très instructifs de ses consultations, lesquels ont été très utiles pour nous aider à comprendre l'état des intérêts et les réflexions des États membres concernant les questions thématiques dont la Conférence est saisie. Nous appuyons toute initiative susceptible de redynamiser nos débats de fond et de créer les conditions favorables qui, nous l'espérons, ouvriront la voie à de futures négociations multilatérales sur le désarmement.

Le Japon s'associe aux nombreux orateurs précédents qui se sont prononcés en faveur de l'initiative australienne visant à rendre le Règlement intérieur neutre du point de vue du genre. Comme eux, je souhaite une cordiale bienvenue aux trois nouveaux Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie.

Nous pouvons d'ores et déjà, je crois, tirer en ce qui concerne les travaux de la Conférence du désarmement deux premiers enseignements de la crise sanitaire qui nous frappe aujourd'hui. En premier lieu, cette crise a conduit la communauté internationale à réaffirmer la valeur de la vie humaine et nous a rappelé les conséquences dévastatrices que les armes de destruction massive risquaient de provoquer pour l'humanité. Ceci ne fait que renforcer la priorité que nous devons accorder à l'architecture de la maîtrise des armements en général et à celle de la Conférence du désarmement en particulier. En second lieu, la crise sanitaire souligne l'importance des efforts conjoints que la communauté internationale déploie pour surmonter une menace mondiale commune. Cette affirmation nous a convaincus que le moment était venu pour les organes internationales comme la Conférence

du désarmement de se laisser pénétrer par l'esprit de coopération et non par l'esprit de division.

À cet égard, j'estime comme vous, Monsieur le Président, que les États membres devraient se concentrer sur ce qui nous unit et non sur ce qui nous divise. Nous pensons que les perceptions largement partagées nées de la crise sanitaire contribuent à mettre en lumière l'importance de la Conférence et l'espoir qu'elle accomplira son mandat et produira des résultats tangibles.

Malheureusement, il ne nous reste pas beaucoup de temps jusqu'à la fin de la présente session, mais nous devons faire de notre mieux pour que les travaux de la Conférence soient aussi fructueux que possible sous votre présidence avisée et avec l'appui des présidences coordonnées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Ogasawara de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à M. Baumann, Représentant de la Suisse.

M. Baumann (Suisse) : Monsieur le Président, en tout premier lieu, qu'il me soit permis de féliciter l'Autriche et vous personnellement, Monsieur l'Ambassadeur Müller, pour votre accession à la présidence de la Conférence et de vous assurer du plein soutien de ma délégation. Je tiens également à vous faire part de notre gratitude pour la diligence avec laquelle vous vous acquittez de votre tâche. Nous vous savons gré de vos efforts afin de permettre à la Conférence du désarmement de se réunir à nouveau et ceci malgré les contraintes qui s'imposent à nous. Je souhaite à mon tour la bienvenue à Genève aux nouveaux Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie.

La reprise des activités de la Conférence après une suspension de plusieurs mois nous semble opportune et bienvenue, et ceci à plusieurs titres. La crise de la COVID-19 est mondiale dans sa portée, elle a démontré à quel point les institutions multilatérales sont cruciales pour notre santé, notre prospérité et notre sécurité collectives. De ce fait, il est important que nous trouvions des réponses aux questions pratiques que la pandémie pose aux processus multilatéraux afin de leur permettre de déployer à nouveau tous leurs effets. Il conviendra d'être à la fois créatifs et pragmatiques pour relever le défi de la pleine reprise des activités, tout en répondant aux exigences sanitaires. Des solutions ad hoc seront nécessaires en fonction des différents types de processus et de scénarios et nous saluons le fait que la Conférence du désarmement montre la voie en la matière. La reprise des activités de la Conférence, principale plateforme de désarmement du système multilatéral, nous semble également importante au regard de nombreux développements inquiétants dans le domaine de la sécurité internationale. Nous sommes tout particulièrement préoccupés par le délitement progressif de l'architecture globale de maîtrise des armements et par le fait que cette tendance se soit poursuivie ce printemps. Des efforts particuliers doivent être consentis afin d'inverser cette tendance et d'œuvrer au renforcement de cette architecture multilatérale.

Plus spécifiquement, nous appelons les parties directement concernées à proroger sans plus attendre le nouveau Traité START, dont l'expiration lèverait non seulement les dernières limitations existantes sur la taille des arsenaux d'armes nucléaires, mais risquerait aussi d'avoir un impact direct sur d'autres instruments comme le TNP et sa prochaine Conférence d'examen. Au regard des différentes rumeurs qui ont circulé ces dernières semaines concernant les essais nucléaires, une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est plus importante aujourd'hui que jamais. À ce sujet, nous tenons à rappeler l'engagement pris par l'ensemble des États parties du TNP au titre de la mesure 10 du Plan d'action de 2010, à savoir que tous les États dotés d'armes nucléaires s'engagent à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans les plus brefs délais.

Avant de conclure, je souhaiterais remercier la présidence sortante de la Conférence, l'Australie, pour son engagement exemplaire tout au long de ce printemps. Nous regrettons que le programme d'activités thématiques qu'elle souhaitait mettre en œuvre n'ait pu se matérialiser. Nous avons écouté avec grand intérêt le compte rendu fait ce matin par l'Ambassadrice Mansfield concernant les consultations qu'elle a tenues sur la manière de surmonter les blocages affectant la Conférence. Ces consultations semblent avoir permis

d'identifier des considérations qu'il conviendra de garder à l'esprit si nous souhaitons permettre à la Conférence du désarmement d'aller de l'avant.

À ce sujet, je relèverai les éléments suivants en particulier : il est peu probable que la Conférence du désarmement soit en mesure de lancer des négociations sur un instrument juridiquement contraignant à court terme. Plusieurs options s'offrent néanmoins à elle pour aller de l'avant et pour contribuer à nouveau au renforcement de la sécurité internationale. Travailler de manière organique du bas vers le haut plutôt que de maintenir l'approche du tout ou rien qui prévaut de longue date constitue une option pleine de promesses. Ceci permettrait de défricher d'importantes thématiques et d'identifier les possibles options pour y répondre, que celles-ci soient en fin de compte développées par la Conférence du désarmement ou d'autres instances. La possibilité d'élaborer des normes politiquement contraignantes est également une option qui s'offre à la Conférence ; option qui lui permettrait de contribuer matériellement à l'architecture globale de sécurité au regard du rôle que de tels instruments jouent dans de nombreux domaines. Comme le compte rendu le souligne, de telles approches correspondent pleinement au mandat que la Conférence du désarmement a reçu de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement ou à notre Règlement intérieur.

Avec ces quelques propos, je n'ai bien entendu pas réellement rendu justice au compte rendu des consultations conduites par la présidence australienne. Au regard de leur portée, il nous semblerait particulièrement utile de consigner le résultat de ces consultations dans un document officiel de la Conférence. Ceci permettrait d'alimenter notre réflexion alors que nous poursuivrons nos considérations sur ce sujet.

Tout dernier point que je souhaite soulever : la proposition d'amendements du Règlement intérieur pour prendre en compte le fait que la présidence de la Conférence du désarmement ne semble pouvoir être assumée que par la gente masculine. Nous appuyons pleinement cette proposition de nature technique qui aurait en fait dû être réalisée de longue date. Il serait difficilement compréhensible que celle-ci ne soit pas rapidement mise en œuvre.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur Baumann pour sa déclaration et pour ses mots aimables vis-à-vis de la présidence.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Je donne maintenant la parole à M. De Barros Carvalho e Mello Mourão, Ambassadeur du Brésil.

M. De Barros Carvalho e Mello Mourão (Brésil) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, non seulement d'avoir accédé à la présidence, mais encore pour tous les efforts que vous avez déployés avant même la présente séance pour assurer le succès de la Conférence du désarmement. Vos entretiens, bilatéraux et multilatéraux avec les groupes régionaux, ont été essentiels au lancement réussi de nos travaux en pleine pandémie.

Qu'il me soit également permis de remercier la délégation australienne pour tous les efforts qu'elle a déployés au cours du dernier mois, qui nous ont aidés à mettre en lumière les différentes attentes que nous pouvons avoir pour la session de 2020.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue à nos nouveaux collègues d'Argentine, de Tunisie et de République de Corée. Je suis convaincu qu'ils contribueront de la manière la plus positive qui soit à la bonne évolution de nos travaux.

Le Brésil fait partie de la région du monde dans laquelle toutes les armes nucléaires ont été interdites, comme l'a rappelé l'Ambassadeur Alfaro Espinosa, du Pérou. Dans mon pays, cette interdiction est inscrite dans la Constitution. C'est pourquoi, en Amérique latine et dans les Caraïbes, le désarmement nucléaire est déjà un acquis et nous espérons sincèrement que d'autres régions du monde adopteront bientôt la même approche et ouvriront la voie au reste du monde pour qu'il arrive au même stade.

Nous voilà en train de tourner sans cesse autour de mots très clairs et très simples : dénucléarisation, désarmement, non-prolifération. Nous savons tous ce qu'ils signifient et ce qu'ils devraient nous apporter, mais nous continuons de tourner en rond. Peut-être

devrions-nous commencer à tourner autour de deux autres mots, à savoir « volonté politique ».

Presque toutes les délégations qui se sont exprimées aujourd'hui, y compris celles des pays les plus puissamment armés, ont parlé de dénucléarisation, de désarmement et de non-prolifération, mais peu de mots ont été dits à propos de la volonté politique nécessaire pour atteindre ces objectifs. Ma délégation espère que sous votre direction avisée, nous serons en mesure d'explorer cette voie.

S'agissant de la poursuite de nos travaux, le Brésil, à l'image de nombreux États représentés ici, souhaite l'adoption d'un programme de travail de toute urgence. Nous pensons également que tous les thèmes dont la Conférence du désarmement est saisie sont d'égale pertinence pour la sécurité et le désarmement. Néanmoins, nous estimons que l'examen de certaines questions spécifiques est particulièrement urgent. C'est notamment le cas des garanties de sécurité négatives, de la cybersécurité, de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, d'un traité sur les matières fissiles couvrant les stocks actuels et d'un traité interdisant les essais antisatellites dans l'espace. Nous pensons que la Conférence du désarmement a un mandat unique et que ce mandat est de négocier, rien de plus. C'est pourquoi beaucoup d'entre nous ont parlé des deux décennies de paralysie. Nous n'avons rien négocié et tant que nous ne négocierons pas, nous ne nous acquitterons pas de notre mandat unique. C'est pourquoi nous pensons que tout ce qui ne relève pas ici de la négociation n'aura de sens que si cela y contribue concrètement. Tout le reste ne fait que prolonger l'incapacité qui est la nôtre depuis vingt ans.

Enfin, c'est à juste titre que nous avons observé une minute de silence en mémoire des victimes de la maladie à coronavirus (COVID-19). Les conflits dans le monde ont fait plus de 150 000 morts en 2019 et déjà près de 40 000 en 2020, et encore, ce chiffre ne prend pas en compte les millions de personnes tragiquement déplacées par les guerres. Nous ne pouvons pas empêcher un virus de sévir, mais nous devrions pouvoir empêcher les guerres. Je pense par conséquent que la Conférence du désarmement devrait prendre pour habitude de toujours ouvrir ses sessions par une minute de silence en l'honneur de tous ceux qui ont perdu la vie pendant les guerres, de sorte que nous puissions voir tous leurs visages agonisants alors que nous sommes assis ici.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur De Barros Carvalho e Mello Mourão de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-Chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, à l'image de mes collègues, de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de la coopération et de l'appui sans faille de ma délégation pendant votre mandat. La reprise de nos activités aujourd'hui est le fruit des efforts conjoints des six Présidents de la session de 2020 et en particulier des vôtres, Monsieur l'Ambassadeur.

La présente séance plénière fait suite à une pause prolongée, et nous nous interrogeons sur la manière de remettre la Conférence du désarmement au travail et de lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Ce n'est pas en montrant du doigt tel ou tel État membre ou en soulevant des questions qui n'ont rien à voir avec le désarmement mondial que nos discussions progresseront ; au contraire, cela ne fera qu'accroître la méfiance et intensifier la confrontation entre États membres.

Alors que la séance plénière d'aujourd'hui se déroule dans des conditions difficiles en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des pays comme le Monténégro, au tout début de la séance, au lieu de se concentrer sur l'essentiel, ont tenté d'attiser la confrontation et la division en stigmatisant un pays et en trompant cette instance à d'autres fins. Une telle pratique nuira incontestablement aux efforts que nous déployons pour commencer un travail de fond.

En particulier, il est regrettable que la Représentante de la Corée du Sud ait évoqué dans sa déclaration un problème intercoréen qui est étranger à l'ordre du jour de la

Conférence du désarmement. Alors qu'elle vivait sa première séance plénière à la Conférence du désarmement, elle a délibérément soulevé ce problème, ce qui me laisse penser que les autorités sud-coréennes tentent de nier leur responsabilité dans la récente détérioration de la situation dans la péninsule coréenne et de la rejeter sur l'autre partie. Si la Représentante de la Corée du Sud est véritablement attachée aux travaux de la Conférence du désarmement, elle doit d'abord bien en comprendre le rôle et s'abstenir de soulever des questions qui sont extérieures au mandat de la Conférence et qui pourraient nous détourner de nos débats sur les principaux points de l'ordre du jour.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vois que plusieurs orateurs demandent la parole pour la deuxième fois. Je donne tout d'abord la parole au Représentant du Pakistan.

M. Omar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour répondre à certaines insinuations formulées aujourd'hui par la délégation indienne. Il est regrettable, mais pas surprenant, que l'Inde ait une nouvelle fois choisi de détourner l'attention des problèmes nombreux et sérieux abordés par ma délégation. Cette stratégie de la dérobade a un but et un contexte. Ne nous y trompons pas, l'Inde fait tout pour détourner l'attention et le regard de la communauté internationale du mépris caractérisé pour le droit international qu'elle manifeste en occupant le Jammu-et-Cachemire. Même si l'Inde souhaiterait qu'il en soit autrement, les faits mentionnés par ma délégation concernent cette instance et reposent sur les réalités du terrain et sur des événements concrets. La délégation indienne peut-elle nier ou justifier une des déclarations de ses dirigeants que ma délégation a rappelées tout à l'heure ou une de nos remarques ?

Le 21 avril 2019, le Premier Ministre indien a déclaré, alors qu'il s'exprimait lors d'un rassemblement public à Barmer, au Rajasthan, que les armes nucléaires de son pays n'étaient pas là pour célébrer Diwali, une fête hindouiste qui est aussi l'occasion de nombreux feux d'artifice et de spectacles pyrotechniques. Il a également fanfaronné en disant que l'Inde avait les moyens de lancer des attaques nucléaires par terre, air et mer. Le 22 avril 2019, s'exprimant à l'occasion d'un rassemblement électoral à Patan, dans l'État du Gujarat qui l'a vu naître, le Premier Ministre indien a déclaré qu'il était en mesure de lancer 12 missiles contre le Pakistan, dans ce qu'il a appelé « Qatal ki Raat », littéralement une nuit de bain de sang, en référence à la mésaventure indienne de février 2019. Au début de l'année, le 29 janvier 2020, le Premier ministre indien a prononcé un discours dans lequel il a déclaré qu'il ne faudrait pas plus de sept à dix jours aux forces armées indiennes pour faire mordre la poussière au Pakistan. Une rhétorique et des déclarations aussi irresponsables ont des conséquences directes sur la paix et la sécurité, au même titre que les armes nucléaires que les dirigeants indiens brandissent et menacent d'employer. Je rappelle à la délégation indienne que la Conférence du désarmement n'est ni la chambre d'écho des dénégations ni le lieu pour détourner l'attention. Il est de son devoir de prendre note de propos aussi dangereux qui menacent la paix et la sécurité de la région de l'Asie du Sud.

Ces déclarations nous donnent un aperçu de l'esprit des dirigeants fascistes et belliqueux de l'Inde. Cette mentalité indienne marquée par des ambitions et une obsession hégémoniques contre le Pakistan a une fois de plus été projetée en pleine lumière lorsque, le 14 octobre 2019, M. Keshav Prasad Muraya, Vice-Ministre de l'État le plus peuplé de l'Inde et membre du parti Bharatiya Janata au pouvoir, qui faisait campagne pour les élections dans l'État du Maharashtra, a déclaré que si les électeurs appuyaient sur le symbole du lotus, qui est l'emblème électoral du parti Bharatiya Janata, cela signifiera qu'une bombe atomique sera automatiquement larguée sur le Pakistan. Pour ne pas être en reste, le Chef de l'armée indienne, le général Manoj Naravane a déclaré en janvier 2020 que ses forces étaient prêtes à envahir et annexer l'Azad Jammu et le Cachemire en attendant l'approbation du Parlement.

La délégation indienne n'a pas évoqué ces faits et, comme on pouvait s'y attendre, elle s'est lancée dans une tirade partisane. Les discours peuvent être tortueux, mais l'Asie du Sud ne connaît que trop les conséquences de l'agression hégémonique constante de l'Inde contre tous ses voisins et en particulier contre le peuple du Jammu-et-Cachemire occupé par ses forces armées. C'est précisément pour dissimuler au reste de la région la

répression contre le peuple du Jammu-et-Cachemire occupé que l'Inde profère des allégations sans fondement affirmant l'existence d'un terrorisme transfrontalier. Le Pakistan rejette catégoriquement ces affirmations égocentriques et infondées. Nous ne connaissons que trop cette stratégie de l'Inde tendant à rejeter les responsabilités sur les autres. L'Inde ne peut contester la légitimité de la lutte du peuple autochtone du Jammu-et-Cachemire pour son droit inaliénable à l'autodétermination en ressassant comme un perroquet le poncif du terrorisme. Cette tactique, qui repose sur des actions unilatérales illégales, ne suffira pas à l'Inde pour rayer d'un trait de plume la douzaine de résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrant le droit du peuple du Jammu-et-Cachemire à l'autodétermination. Contrairement à ce qui peut fonctionner pour la consommation indienne de l'Inde, le Jammu-et-Cachemire ne fait pas partie de l'Inde et cette question ne relève pas de ses affaires intérieures. Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, ce territoire fait toujours l'objet d'un différend reconnu au niveau international et son statut définitif doit être tranché par un plébiscite supervisé par l'ONU. Le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est réuni pas moins de trois fois au cours des dix derniers mois pour examiner cette question, reconnaissant que l'Inde faisait peser une menace sur la paix et la sécurité internationale et sur la stabilité régionale de l'Asie du Sud. Ces réunions contribuent largement à démystifier le mantra qui voudrait que le Jammu-et-Cachemire occupé relève des affaires intérieures de l'Inde.

De même, rien ne justifie que des civils innocents soient pris pour cible dans l'Azad Cachemire par des tirs d'artillerie effectués sans provocation au-delà de la ligne de contrôle. Au lieu d'invoquer perpétuellement le terrorisme transfrontalier comme autant d'incantations trompeuses, l'Inde ferait mieux de mettre un terme au terrorisme d'État auquel elle se livre depuis des décennies contre les habitants du Jammu-et-Cachemire occupé. La tactique consistant à s'offusquer et à se dérober en prétendant être victime de terrorisme va à l'encontre de tous les faits avérés. Les dirigeants indiens sont connus pour affirmer eux-mêmes recourir au terrorisme contre le Pakistan.

La politique indienne consistant à faire appel à des intermédiaires et à financer des groupes terroristes pour déstabiliser la région a un visage. Ce visage, c'est celui de Kulbhushan Jadhav, Commandant de la marine de guerre indienne, celui de Davinder Singh, celui de Venumadhav Dogara ou encore ceux d'autres responsables que la Commission du Conseil de sécurité doit désigner conformément aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés.

Je voudrais aussi démasquer le sophisme indien consistant à affirmer que les intérêts de l'Inde en matière de sécurité transcendent les contextes régionaux ou sous-régionaux. Si une telle affirmation pouvait être prise pour argent comptant, la délégation indienne serait-elle en train d'expliquer à cette instance pourquoi l'immense majorité de ses forces conventionnelles et non conventionnelles restent déployées contre le Pakistan ? Contrairement à ce qu'elle prétend, l'Inde mène depuis longtemps une politique déclarée de déstabilisation consistant à fomenter des troubles dans tous les pays de la région, et c'est précisément ce qu'elle cherche à faire oublier à la communauté internationale en la noyant sous des affirmations fictives. C'est là une autre illustration de l'hypocrisie de l'Inde.

Ma délégation a déjà abondamment évoqué le fait que, s'agissant de l'affirmation de l'Inde relative à son appui à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, affirmation qui ne lui coûte rien et qu'elle défend après avoir amassé des tonnes de matières fissiles non soumises à garanties dans le cadre de ce qu'elle appelle sa réserve stratégique, aidée et encouragée en cela par des exemptions discriminatoires octroyées par le Groupe des fournisseurs nucléaires et en vertu d'accords de coopération nucléaire conclus avec beaucoup de grands pays fournisseurs, l'Inde peut sans aucun doute se permettre le luxe de s'en tenir à une position déclaratoire en faveur de l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles.

Pour le Pakistan, cette position continue de sonner creux. Si elle prétend soutenir le traité proposé, pourquoi l'Inde insiste-t-elle tant pour qu'il soit basé sur le mandat Shannon, qui est restrictif ? Pourquoi n'est-elle pas prête à inclure les stocks existants dans le champ d'application du traité d'une manière qui contribuerait véritablement à la stabilité mondiale et régionale et au désarmement nucléaire, qu'elle prétend défendre ? L'Inde est en fait

l'adversaire le plus farouche de l'élargissement du champ d'application du traité aux stocks existants, car elle entend perpétuer les asymétries existantes en Asie du Sud à son bénéfice stratégique permanent.

De même, à la différence des autres États dotés d'armes nucléaires qui sont favorables à l'ouverture de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, l'Inde n'a ni déclaré de moratoire unilatéral ni mis fin à sa production de matières fissiles. La raison à cela est qu'elle profite directement de la situation actuelle dont elle impute à tort la responsabilité au Pakistan. Elle continue d'accroître ses stocks de matières fissiles et construit de nouveaux réacteurs surrégénérateurs qui multiplieront de façon exponentielle sa production de matières fissiles non soumises à garanties, tout en maintenant une position déclaratoire qui va dans le sens contraire. Si l'arrêt de la production nationale constitue un gage de bonne foi concernant l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, l'Inde ne remplit cette condition à aucun égard.

La position pakistanaise s'agissant d'un traité sur les matières fissiles est guidée par nos intérêts nationaux en matière de sécurité. Un tel traité devra garantir à tous les États une sécurité non diminuée, un principe que l'Assemblée générale a affirmé lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. Il devra contribuer à la fois au désarmement nucléaire et à la non-prolifération sous tous ses aspects. La façon dont il est conçu aujourd'hui, dans le cadre du mandat Shannon, dessert le Pakistan de façon disproportionnée. Nous avons par conséquent été contraints de nous opposer à de telles négociations, car elles iraient à l'encontre de nos intérêts nationaux vitaux en matière de sécurité. D'autres pays qui se trouvent en pareille situation adoptent exactement la même position à la Conférence du désarmement sur des questions pour lesquelles leur sécurité nationale est en jeu.

Nous invitons l'Inde à s'abstenir de telles déclarations intéressées et creuses, qui font sans doute plaisir à certains en Inde même et perpétuent un récit médiatique éculé, mais qui ne convainquent guère la Conférence, laquelle voit désormais ce qui se cache derrière les prétentions. La délégation indienne serait bien avisée de s'interroger sur elle-même, de mettre de l'ordre dans sa maison et de cesser de faire diversion, de se dérober et de détourner l'attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pakistan de sa déclaration complémentaire. Je donne maintenant la parole à M. Song, Ambassadeur de Chine.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me redonner la parole. Je fais cette déclaration au titre de l'exercice du droit de réponse. Je voudrais dire que nous condamnons et rejetons catégoriquement la série d'accusations sans fondement que l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique vient de proférer à l'encontre de la Chine. Les attaques malveillantes et les accusations infondées que les États-Unis viennent de proférer à l'encontre de la Chine au sujet de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ne sont rien d'autre qu'une manière d'utiliser le double langage pour se soustraire à leur propre responsabilité nationale et internationale dans la lutte contre la pandémie.

Au cours des six derniers mois, la Chine a, à maintes reprises, dénoncé ouvertement l'hypocrisie des États-Unis devant l'Organisation mondiale de la santé et d'autres instances internationales. Nous avons récemment publié un très long livre blanc dans lequel nous avons exposé le détail des mesures que nous avons prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Je crois que nos collègues ici présents et la communauté internationale dans son ensemble ont déjà pu se faire une idée très précise de la situation et je n'ai donc pas l'intention de perdre davantage de temps à la décrire. Je voudrais simplement souligner que chacun comprend que les stratégies grossières mises en place par les États-Unis pour jeter le blâme sur les autres n'abusent ni ne trompent personne. Les États-Unis ne font que se tromper eux-mêmes, mais ils ne trompent personne d'autre. Qu'a fait le Gouvernement chinois pour protéger son peuple et contribuer à l'effort mondial de lutte contre la pandémie ? Qu'a fait le Gouvernement des États-Unis pour protéger son peuple, et qu'a-t-il fait pour le monde ? Je crois que l'opinion publique et l'histoire le jugeront. Si par sa

déclaration devant la Conférence, l'Ambassadeur des États-Unis se sert de la pandémie de COVID-19 pour salir la Chine et ensuite mieux l'accuser sans fondement sur la question du désarmement nucléaire, cela est tout simplement ridicule.

Chacun sait que les États-Unis mènent une politique basée sur l'unilatéralisme et l'exception. Ils se sont retirés de toute une série de traités internationaux sur la sécurité et le désarmement, autant d'initiatives qui sont en elles-mêmes des « armes de destruction massive » et qui ont conduit le système bilatéral de désarmement nucléaire entre les États-Unis et la Fédération de Russie au bord du précipice, et ils se sont du même coup dépouillés du peu de crédibilité internationale qu'il leur restait. Les soi-disant « pourparlers trilatéraux sur la maîtrise des armements entre les États-Unis, la Fédération de Russie et la Chine » proposés par les États-Unis ne sont rien d'autres qu'un prétexte utilisé par ce pays pour se soustraire à leurs responsabilités et à leurs obligations en matière de désarmement nucléaire et tenter de déployer une force stratégique en Europe et dans la région de l'Asie et du Pacifique. La Chine a immédiatement fait part de son opposition à cette initiative, et ce pour une raison très simple : les États-Unis, qui sont la superpuissance et qui possèdent l'arsenal nucléaire le plus important et le plus perfectionné, doivent assumer une responsabilité spécifique de premier ordre en réduisant de manière drastique leur arsenal nucléaire. Il y a fort longtemps que la communauté internationale a fait sien ce principe de base. La dette que les États-Unis ont envers le reste du monde dans le domaine du désarmement ne pourra pas être effacée simplement en martelant l'expression « monde post-bilatéral ». La maîtrise des armements n'est ni un jeu d'enfants ni un gadget. Le monde ne se laissera pas aveugler par une photo montage en guise de couverture pour le « dialogue trilatéral de Vienne ». Nous engageons instamment les États-Unis à donner une suite favorable à la proposition de prorogation du nouveau Traité START faite par la Russie et à renouveler leur engagement à opérer une réduction drastique de leur arsenal nucléaire afin de créer les conditions requises pour entamer un processus multilatéral de maîtrise des armements et de désarmement nucléaire.

Je voudrais souligner que, tant par leur politique nucléaire que par la taille de leurs arsenaux nucléaires, la Chine et les États-Unis ne sont pas comparables. La Chine n'est pas les États-Unis et elle ne mènera pas la politique nucléaire que mènent les États-Unis. Les capacités nucléaires chinoises sont limitées et purement défensives. Elles ne ciblent aucun pays et nous prendront part à aucune course aux armements nucléaires. La Chine ne s'est jamais soustraite à ses responsabilités et à ses obligations internationales et elle prendra une part active au dialogue et à la coopération avec tous les États membres de la Conférence, dans le cadre du mécanisme mis en place par les cinq États dotés d'armes nucléaires et au sein des autres mécanismes de maîtrise des armements des Nations Unies afin de promouvoir conjointement les processus internationaux de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

Dans la déclaration qu'il vient de prononcer, l'Ambassadeur des États-Unis a fait référence au point de vue personnel du rédacteur-en-chef d'un quotidien chinois. Il a cité ses mots comme preuve et m'a demandé une explication. C'est tout simplement risible. D'abord, il est évident que le point de vue personnel d'un rédacteur-en-chef ne représente en aucun cas la politique chinoise en matière de maîtrise des armements et nous nous opposons fermement à toute tentative visant à exploiter ces propos pour attaquer sans motif la modernisation de notre système de défense nationale. Ensuite, à en juger d'après les mots employés par ce rédacteur-en-chef, il faisait référence à l'hostilité et aux menaces proférées par certains responsables politiques américains, reflétant ainsi avec précision l'inquiétude de l'opinion publique non seulement chinoise, mais aussi internationale, l'idée étant précisément de montrer les effets dévastateurs et perniciox de la mentalité de la guerre froide profondément enracinée chez certains Américains. Ce n'est pas une mentalité de guerre froide qui rendra « sa grandeur à l'Amérique » et encore moins la sécurité au monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine de sa déclaration complémentaire. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de République islamique d'Iran, qui souhaite également faire une déclaration complémentaire.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais répondre aux propos du Représentant des États-Unis en disant que ces diatribes à répétition par lesquelles on cherche à détourner l'attention de la communauté

internationale ne trompent personne. Le Représentant des États-Unis se montre bien sûr très habile pour distraire la Conférence du désarmement de son mandat principal, y compris en recourant à toutes sortes d'absurdités. L'Ambassadeur des États-Unis a cité le grand criminel Bryan Hook et menacé d'intensifier les pressions exercées par les États-Unis tant que l'Iran n'accepterait pas de négocier. Je vous le demande, réfléchissez à l'arrogance et à l'hypocrisie de cette position ! Négocier avec qui ? Pour quoi faire ? Allons-nous négocier pour rester là où nous en sommes aujourd'hui ? Vous avez balayé un accord laborieusement négocié avec le Gouvernement des États-Unis de l'époque et avec cinq autres pays, l'Union européenne et d'autres. Vous n'avez à nouveau imposé des sanctions inhumaines et illégales que pour contraindre l'Iran à parler avec vous. Si ce n'est pas là un système de gouvernance de non-droit, quel terme, quelle expression, faut-il employer pour qualifier cette attitude ?

Les représentants des États-Unis ont qualifié mon pays d'État voyou et je me dois au moins une fois, me semble-t-il, m'interroger devant cette instance sur le régime qui est réellement un régime voyou. Les États-Unis sont véritablement un régime voyou quel que soit le critère employé pour en juger, et c'est une vérité incontestable si l'on emploie le critère qu'eux-mêmes appliquent aux autres. Un État voyou est un État qui pratique jusqu'à l'obsession l'assassinat et qui détruit le bien d'autrui en faisant preuve de légèreté dans ses ventes d'armes. Dites-moi quel État est le principal vendeur d'armes dans le monde d'aujourd'hui. Qui sont vos clients ? Comment et où ces armes sont-elles employées ? Depuis la Seconde Guerre mondiale, les forces armées des États-Unis ont tué ou contribué à tuer quelque 20 millions de personnes, renversé au moins 36 gouvernements, se sont ingérés dans au moins 85 élections, tenté d'assassiner plus de 50 dirigeants étrangers, et bombardé ou envahi plus de 30 pays. Les États-Unis sont responsables de la mort de millions de personnes au Viet Nam, au Laos et au Cambodge et de plus de 1 million de personnes. Rien qu'en Iraq en 2003. Depuis 2001, les États-Unis se sont toujours attachés à détruire une région du monde, ils ont bombardé l'Afghanistan, l'Iraq, le Pakistan, la Libye, la Somalie, le Yémen et la Syrie.

Sous l'actuelle Administration, les États-Unis ont davantage encore contribué à intensifier ou aggraver les menaces qui pèsent sur l'humanité, bouleversé le climat, couverts des soldats américains et des mercenaires reconnus coupables de crimes de guerre, institutionnalisés l'impunité pour les crimes internationaux les plus graves en sanctionnant la Cour pénale internationale par un décret du 11 juin, et armé les acteurs les plus déstabilisants et les plus malveillants du monde de façon à leur permettre de bombarder et massacrer des innocents. Un État voyou est un État dont l'image est synonyme de crise, un État animé par une soif non déclarée de guerre, d'agression ou d'interventionnisme militaire, un État avide de bouleverser des sociétés entières sous prétexte d'exporter la démocratie, y compris en fomentant des coups d'État. Un État voyou est un État qui ne respecte les traités et les accords que lorsqu'il en a envie, sans aucun respect pour le système de diplomatie de droit international qui sous-tend ces instruments. Cette définition correspond parfaitement à la façon de procéder des États-Unis qui invoquent depuis longtemps la résolution 2231 (2015) pour mettre l'Iran au ban de la communauté internationale après avoir eux-mêmes balayée cette résolution il y a trois ans. Voilà toute l'hypocrisie.

Un État voyou est un État qui institutionnalise les idéologies suprémacistes, le racisme systématique, la discrimination raciale, les brutalités policières et la pratique du genou sur le cou pour maintenir l'ordre sur son territoire, de même que la coercition unilatérale et le terrorisme à l'étranger. Un État voyou est le seul État qui utilise l'arme nucléaire. Un État voyou est un État qui laisse proliférer les acteurs voyous les plus insignifiants et les clients voyous dont il se sert pour faire des dégâts partout dans le monde. Nous en avons actuellement deux dans notre région : le premier sème le chaos et la violence et s'accapare des terres et des territoires depuis soixante-dix ans ; le second déstabilise et détruit des pays proches et lointains et tue et mutilé des enfants innocents.

Je crois que tous ceux qui aspirent à un droit international sûr et pacifique doivent engager cet acteur agressif à se comporter en État normal.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran de sa déclaration complémentaire. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la République de Corée.

M^{me} Choi Soonhee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je reprends la parole pour réagir aux remarques du Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

Je saisis cette occasion pour rappeler très brièvement notre position de principe concernant la situation de la péninsule coréenne. Nous sommes fermement convaincus que seuls les moyens pacifiques comme le dialogue et la diplomatie nous permettront d'instaurer une paix et une stabilité véritables et durables dans la péninsule coréenne. Soucieux de promouvoir l'objectif de la dénucléarisation complète et de l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne tel qu'il a été fixé par les dirigeants des deux Corées et des États-Unis, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à répondre favorablement aux appels de la communauté internationale en s'abstenant de tout acte susceptible d'aggraver la situation dans la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la République de Corée de sa déclaration complémentaire. Je donne la parole aux États-Unis d'Amérique, qui s'exprimeront à distance.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle par vidéo-conférence*) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre à nouveau la parole, mais je dois exercer mon droit de réponse.

Je commence par les observations de l'Ambassadeur de Chine. Il rejette bien sûr ma déclaration, mais le monde entier sait bien que la Chine est le pays qui aurait pu prendre des mesures pour empêcher la crise provoquée par la maladie à coronavirus (COVID-19) de se développer. La transparence n'est pas le point fort de ce pays. Les régimes autoritaires ne sont pas connus pour leur transparence, mais plutôt pour leurs mensonges et leurs dissimulations. La Chine est engagée dans un vaste programme d'armement nucléaire et on s'attend à ce qu'elle double et plus encore ses capacités nucléaires stratégiques dans les dix années à venir. Elle refuse de répondre aux messages délivrés par le Gouvernement des États-Unis. En décembre dernier, nous avons proposé d'engager avec elle un dialogue sur la maîtrise des armements et la réduction du risque, mais elle ne nous a toujours pas répondu et nous devons nous demander pourquoi. Pourquoi la Chine a-t-elle peur d'avoir une conversation avec les États-Unis sur la question de la maîtrise des armements ? Nous sommes troublés. Comme la plupart d'entre nous le savent, tous les médias chinois sont contrôlés par l'État. Si vous publiez dans un journal un article qui ne correspond pas à la position officielle du Parti communiste chinois, vous aurez forcément des problèmes. Mais la question que je me pose et qui reste sans réponse est celle de savoir si la Chine est en train de se doter de 1 000 ogives nucléaires supplémentaires. Soyez transparents. La Chine a profité pendant des années du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire pour se doter d'une flotte de missiles à portée intermédiaire qui menacent ses voisins et les forces américaines stationnées dans la région. Je ne sais que dire de plus à mon collègue chinois, si ce n'est que la Chine est en train de se doter d'un arsenal nucléaire qui représente une menace majeure pour la paix et la sécurité internationales. Elle prétend être un acteur responsable, mais elle devrait s'asseoir à la table des négociations. Elle a eu l'occasion de le faire le 22 juin avec la Russie et les États-Unis, mais elle a refusé, avec toujours la même excuse : « Notre arsenal est très très faible ». Votre arsenal grandit et vous n'êtes pas transparents. Or, le monde attend de la Chine qu'elle soit transparente. Nous avons vu ce qui se passe lorsqu'il n'y a pas de transparence. Nous l'avons vu à travers la propagation de la pandémie de COVID-19.

J'en viens maintenant à l'Iran, un des principaux États terroristes et preneurs d'otages. Ce régime terroriste n'a aucune crédibilité et n'est pas en position de critiquer quelque pays que ce soit pour quoi que ce soit. Mais sachez une chose : les États-Unis continueront d'exercer une pression maximale contre le régime de Téhéran. Nous restreignons considérablement votre capacité à financer le terrorisme dans le monde et nous espérons qu'un jour, vous renoncerez à votre manière d'agir et reviendrez à la table des négociations pour examiner les différents sujets de préoccupation, qui sont non seulement

la question nucléaire, mais encore le financement du terrorisme, la prolifération des missiles balistiques et d'autres comportements qui inquiètent non seulement mon pays, mais encore d'autres pays dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Wood pour sa déclaration complémentaire. Je vois qu'une autre délégation demande la parole, et par souci de gain de temps, j'invite tous les orateurs qui souhaitent s'exprimer à être le plus concis possible. Je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-Chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la Représentante de la Corée du Sud a une fois de plus tenté d'appeler notre attention sur une question bilatérale. Je ne souhaite pas aborder les choses sur le plan bilatéral. La Représentante de la Corée du Sud ferait mieux, avant de se plaindre de quoi que ce soit, de regarder ce qui s'est passé au cours des deux dernières années et de voir ce que son pays a fait depuis la signature de l'accord entre les deux Corées ; ils n'ont pas le droit de parler de dénucléarisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée et je donne la parole à l'Ambassadeur de Chine, qui a demandé la parole pour la deuxième fois.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je crois qu'il ne me faudra pas beaucoup de temps pour réfuter les nouvelles attaques que l'Ambassadeur des États-Unis vient de lancer contre la Chine, car la position que j'ai exprimée tout à l'heure a déjà répondu à ses questions. La stratégie nucléaire menée par la Chine depuis des années apporte déjà en elle-même une réponse à la question calomnieuse, déshonorante et avilissante qu'il vient de poser pour savoir si les capacités nucléaires chinoises étaient devenues une menace majeure pour la paix et la sécurité internationale. Je crois que les peuples de tous les pays du monde savent très bien quel est l'État qui menace le plus sérieusement la paix et la sécurité internationale. Il s'agit de l'État qui, du fait de sa stratégie en matière de sécurité, de son ambition hégémonique et de son arsenal nucléaire qui est le plus important et le plus perfectionné au monde, conduit la politique la plus agressive qui soit.

J'ai souligné tout à l'heure que les capacités nucléaires limitées de la Chine étaient de nature purement défensive et qu'elles ne ciblaient aucun pays en particulier. Un pays qui n'a nullement l'intention de menacer la souveraineté, la sécurité ou l'intégrité territoriale de notre pays ou d'y porter atteinte ne sera pas menacé par les forces de défense chinoises et ne devrait par conséquent pas avoir le sentiment d'être menacé, à moins qu'il soit animé d'arrière-pensées.

Enfin, pour répondre aux accusations malveillantes formulées une nouvelle fois par l'Ambassadeur des États-Unis contre la Chine à propos de la pandémie de COVID-19, je tiens à redire que je m'oppose vigoureusement à ces attaques et les rejette catégoriquement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine de ses remarques complémentaires. Personne ne demande la parole. Il semble donc que nous soyons arrivés à la fin de la séance plénière d'aujourd'hui.

Excellences, Mesdames et Messieurs, avant de conclure nos travaux du jour, permettez-moi de vous inviter une nouvelle fois chaleureusement à une rencontre en ligne avec la société civile qui se tiendra le vendredi 3 juillet, de 10 heures à 12 h 00, avec pour thème : « Rencontre entre la Conférence du désarmement et la société civile : les leçons de la pandémie, repenser l'interaction entre désarmement et sécurité ». Cette rencontre a pour objectif de promouvoir le dialogue entre les États et la société civile. Elle nous aidera peut-être à réfléchir au-delà du cadre habituel de la Conférence. Je vous encourage tous à vous inscrire à cette rencontre.

Excellences, Mesdames et Messieurs, je vous remercie tous pour votre flexibilité et pour l'appui dont j'ai bénéficié au cours des dernières semaines, depuis le début de ma présidence. Il a été encourageant de voir à quel point les délégations étaient désireuses de reprendre les travaux de la Conférence du désarmement en dépit des circonstances très

difficiles que nous traversons. Je crois que cela témoigne de notre sérieux, de notre professionnalisme et de notre sens des responsabilités.

Les thématiques dont la Conférence du désarmement est saisie sont au cœur même de la sécurité internationale. Les discussions sont parfois difficiles, mais il est de notre devoir à tous de promouvoir un dialogue aussi constructif que possible. Nous avons écouté l'Ambassadrice Mansfield au début de la séance et je crois qu'il a été très utile d'avoir un aperçu des consultations qui se sont déroulées pendant la présidence australienne. Beaucoup d'entre vous se sont référés à sa déclaration, et on m'a fait savoir que l'Australie mettrait en ligne, par l'entremise du secrétariat, une version plus détaillée de cette enquête, ce qui sera fort utile. Je crois que certains d'entre vous ont indiqué que la Conférence pourrait s'appuyer sur cette évaluation pour la suite de ses travaux et de ses délibérations. Beaucoup de points ont été abordés et je crois que nous devrions vraiment nous en servir à partir de maintenant. Nous approchons de la fin de la présidence autrichienne et j'espère que la prochaine génération d'Autrichiens, peut-être la collègue qui est assise derrière moi, présidera la Conférence dans dix ans, et que nous pourrons regarder en arrière et constater que des progrès ont été accomplis. Elle présidera peut-être une Conférence du désarmement pleinement opérationnelle qui exercera son mandat de négociation. J'ai été inspiré par l'Ambassadeur d'Espagne, qui a dit qu'il se réveillait plein d'optimisme chaque matin. Je crois aussi dans le bien et je crois que nous devons nous efforcer de progresser.

Le contexte actuel est très particulier. Vous connaissez tous très bien les installations dont nous disposons dans les autres salles puisque nous travaillons dans des circonstances différentes. Je saisis cette occasion pour remercier le secrétariat, le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU et l'Office des Nations Unies à Genève d'avoir tout mis en œuvre pour rendre tout cela possible. Tout cela n'a pas été très facile et a demandé un effort considérable à nos collègues du secrétariat et du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, au personnel du Service des conférences et aux interprètes. Je sais qu'il est beaucoup plus difficile d'interpréter à distance ou lorsque les personnes portent un masque. J'espère qu'un jour, nous pourrons tous recommencer à travailler à la manière habituelle. Cela n'est malheureusement pas encore possible, mais espérons que les choses s'amélioreront. C'est déjà une réussite que d'avoir pu ne serait-ce que vous parlez à tous. J'ai beaucoup appris lors des consultations et des entretiens que nous avons eus et j'ai été très impressionné par les réactions très positives et la volonté de reprendre le travail.

Donc, comme je l'ai dit, nous approchons doucement de la fin de la présidence autrichienne, mais il est certain que nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les présidences qui nous succéderont, à savoir le Bangladesh et le Bélarus. Nous nous réunirons et étudierons ensemble les prochaines étapes. J'ai bien compris que beaucoup attendaient avec intérêt de voir comment nous allions structurer le restant de nos travaux. Il s'agit d'un effort collectif de la part des six présidences de la session de 2020 de la Conférence et cela continuera. Notre collègue belge aura prochainement le plaisir de siéger ici, et vous pouvez compter sur notre appui dans la préparation de votre présidence. J'ai énormément appris en travaillant en compagnie des autres Présidents de la présente session. Encore une fois, merci à tous pour votre flexibilité. Je crois que tout s'est relativement bien passé. Les dispositions qui ont été prises ont sans doute été imparfaites, mais chacun a fait un effort, et nous sommes conscients de l'importance de la continuité de nos discussions.

Merci donc à vous tous pour votre flexibilité et votre pragmatisme. Si les travaux de fond de la Conférence du désarmement pouvaient bénéficier de la même flexibilité et du même pragmatisme, avec en plus la volonté politique, j'aurais toutes les raisons d'être optimiste et de penser que la prochaine génération de diplomates pourra regarder en arrière et contempler nos succès. Mais nous n'en sommes pas encore là. Je sais que nous devons faire face aux réalités politiques, mais il me reste encore quelques jours à la présidence. Ma ligne téléphonique, ma messagerie électronique et les moyens de contact de ma délégation resteront toujours ouverts et nous continuerons à travailler avec les prochaines présidences.

Je remercie une nouvelle fois le secrétariat, le personnel du Département des affaires de désarmement de l'ONU et l'Office des Nations Unies à Genève pour toute leur aide. Nous avons beaucoup appris au cours de cette phase de test. Je lève à présent la séance.

La séance est levée à 18 heures.